VOLUME VI. WINNIPEG, MANITOBA, MERCREDI, 6 NOVEMBRE 1918 NUMERO 26

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $1.50
Union Postale $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et p[...] par la WEST CANADA [...] CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

PRIEZ

Comme un certain nombre d'églises sont fermées, nous croyons être utiles à nos lecteurs en portant à leur connaissance un paragraphe de la dernière circulaire de Sa Grandeur à son clergé. Voici ce paragraphe:

"La peste qui suit très souvent la guerre semble menacer sérieusement le monde. L'épidémie dont nous souffrons sera-t-elle plus meurtrière que la guerre elle-même? Nous l'ignorons, c'est le secret de Dieu. Il est tout-puissant, rien ne peut lui résister. Les maux dont souffre parfois le monde, maux que Dieu ne voulait pas, qui sont très souvent la conséquence nécessaire des actes posés par les hommes oublieux de leurs devoirs et des commandements de Dieu donnés pour le bien de nos corps tout aussi bien que de nos âmes, ces maux, dis-je, qui nous frappent justement puisque indirectement nous les avons voulus, Dieu, qui est tout-puissant, peut les guérir. Il le fera à condition que l'homme se convertisse et enlève la cause première des épidémies dont souffre le monde.

"Cette doctrine est clairement mise en lumière par la prière formulée par la Sainte Eglise à la messe qu'elle fait célébrer en temps d'épidémie.

"O Dieu (dit-elle) qui ne voulez pas la mort des pécheurs, mais "leur conversion, jetez un regard de miséricorde sur votre peuple qui "revient à vous, afin que revenu à la piété, vous éloigniez de lui les "châtiments, juste conséquence de votre indignation à son égard."

"Nous avons été favorisés jusqu'ici; les victimes de l'épidémie ont été peu nombreuses et les cas de mortalité plus rares encore, mais il y a recrudescence du mal. Aux prières des communautés religieuses, vous unirez les vôtres et celles des populations confiées à vos soins: "là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, dit Notre Seigneur, je suis au milieu d'eux.—S. Matth. XVIII. 20." Nos églises, en certains endroits, sont fermées par ordre des bureaux d'hygiène; il ne nous reste donc que le sanctuaire de la famille pour y faire la prière publique. Vous insisterez pour que la récitation de la prière et du chapelet en famille se fasse dans les quelques jours où elle ne se fait pas encore. A la prière, qu'on ajoute quelques actes de mortification et surtout la mortification par excellence d'un coeur contrit et fermement disposé à mieux faire.

Faisons encore un autre pas pour notre protection. Nous lisons dans la Sainte Ecriture que l'ange exterminateur chargé par Dieu de faire mourir les premiers nés d'Egypte pour punir la dureté du coeur de l'autorité publique de ce pays s'insurgeant contre Dieu, respecta les foyers des enfants d'Israël; les portes de ces foyers avaient été marquées du sang de l'agneau pascal. Le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ est infiniment plus efficace, et son coeur adorable blessé pour notre salut en est la source. Allons donc avec confiance à ce Coeur Sacré, mettons son image sur nos poitrines et sur les portes de nos maisons, et redisons du fond de notre coeur: "Coeur de Jésus, j'ai confiance en vous."

EN FRANCAIS

Le département des impôts sur le revenu personnel est un département fédéral; conséquence, le français y est sur un pied d'égalité avec l'anglais. On semble l'ignorer, à Winnipeg.

Il n'y a pas de longs discours à faire pour convaincre ces messieurs; leur conviction n'est guère susceptible de s'ébranler à ce genre d'arguments. Qu'on pose des actes. Les nôtres ont droit de demander des formes de rapport en français, et ont également droit à ce que la correspondance qui leur vient de ce département soit rédigée en français; qu'ils l'exigent. Si nous sommes appelés à payer, le moins qu'on puisse faire est de nous donner la faculté de le faire en nous servant du français.

Si nous avons pour deux sous de patriotisme pratique, nous l'exigerons sûrement, et notre exigence sur ce point est parfaitement dans l'ordre; elle fournira à quelques-uns des nôtres l'occasion d'être casés dans le bureau du percepteur des impôts sur le revenu. Soyons patriotes pratiques. A moins que leur présence ne soit rendue nécessaire par l'action des nôtres, on peut être assuré que pas un n'entrera dans ce bureau. Nous avons assez vécus pour n'être plus naïfs.

Si donc on veut du français, qu'on en mette; autrement la part sera mince. Que personne n'en doute.

LA FRANC-MACONNERIE

Nous empruntons à l'**Univers** de Paris, numéro du 6 octobre, 1918, les quelques lignes qui suivent sur la maçonnerie. On répète si souvent qu'elle n'est qu'une société de bienfaisance mutuelle, que bon nombre peuvent être tentés de le croire.

Nous savons qu'elle s'occupe activement de politique: toute notre question scolaire se ressent de son action, c'est évident; mais il parait qu'elle s'occuperait encore d'autres choses.

L'**Univers**, de Paris, est un des journaux les plus sérieux de France; il doit avoir ses raisons, — et de fort bonnes, — de faire les réflexions suivantes:

"Voici donc ce qu'en 1916 le journal des catholiques hongrois, le **Kepes Hirlap**, pouvait publier sur les causes de la guerre:

"La cause de la guerre actuelle, disait-il, ne doit pas être cherchée dans le meurtre de l'héritier du trône: ce meurtre n'a été que "le signe final d'autres meurtres passés et futurs.

"**Il a été prouvé que l'archiduc et de sa femme ont été assassinés "à l'instigation des Francs-Maçons. Les meurtriers eux-mêmes "étaient Maçons et l'Association maçonnique leur fournit les avis, "les encouragements et les armes nécessaires.** Notre misère présente "n'est due ni à la morgue britannique, ni à l'ambition russe, ni à "l'insolence serbe, ni à Grey, ni à Pachitch, **mais uniquement et com"plètement à l'esprit, à la direction et aux ambitions des Maçons. "Ils ont conquis le monde par leur puissance diabolique. Les Maçons "ont allumé le feu sur nos têtes, les Maçons opèrent avec des cou"teaux et des bombes, et ce sont eux qui rendent la guerre inhumaine "comme elle l'est.**"

"Il est à remarquer que cette accusation, si nette et si directe, n'a jamais reçu aucune sorte de démenti, ni même de protestation: soit dans les pays boches, soit dans les autres. Des deux revues qui ont reproduit l'accusation, et dont nous donnons plus haut la référence, l'une, l'**Alpina**, avoue que dans **un ou deux cas** la Maçonnerie avait été désignée comme cause de la guerre; l'autre le **Freemason** se contente de dire: "Le membre le plus bigot de l'Eglise romaine "dans l'Empire britannique, si grande que soit son antipathie pour "la Maçonnerie à cause des exigences de ses supérieurs ecclésiasti"ques, n'irait jamais aussi loin; parce que les buts pacifiques et bien"faisants de la Maçonnerie sont généralement admis par tous ceux "qui ont la plus légère connaissance de ses travaux." L'on conviendra, sans parti pris aucun, que la réfutation est plutôt insuffisante et traduit mal l'embarras dans lequel l'accusation jette la Maçonnerie. Quant à la Maçonnerie française, elle a préféré, en cette affaire, de Conrard garder le silence prudent. Toutefois, il n'est pas inutile de signaler, dès à présent, que tous ceux qui, jusqu'ici, ont été impliqués dans les diverses affaires de trahison ou se livrent à la propagande défaitiste appartiennent à la F∴ M∴"

De quoi ne se mêlent-ils pas, ces Maçons? Mais il y a bien des grades dans la boutique; on mentionne des 33me. Il ne faudrait pas trop s'étonner qu'il y eût des naïfs qui sont là pour faire nombre et donner aux autres, qui sont malfaiteurs, l'appui inconscient de leur influence et de leur argent.

CA DEVIENT EN...ZUTANT

Je prie mes lecteurs canadiens-français d'excuser ce mot de **Parisian French**. Il est destiné à me recommander au public anglo-saxon, en lui prouvant ma compétence dans la langue si chère à son coeur. J'ai même été sur le point de me servir d'un mot plus énergique, encore plus **Parisian**, et commençant également par **en**... Mais ce mot, bien qu'il ait été adressé aux Anglais par un général célèbre dans une circonstance mémorable, a le défaut de n'être admis dans la bonne société ni en France ni au Canada. Contentons-nous donc de leur dire qu'ils sont parfaitement **enzutants**, avec leur manie du **Parisian French** et avec leur prétendue distinction entre la langue française et le parler des Canadiens-français.

Je dois commencer par les avertir que, tout sauvage que je sois... devenu, je suis cependant né en France; j'y ai fait mes études, primaires, secondaires, et même un peu supérieures; j'y ai vécu jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, et depuis, j'y suis retourné quelques fois.

Donc, je dois connaître la langue française, au moins aussi bien qu'eux. Or, depuis plus de trente ans que je vis au Canada, je n'ai jamais pu découvrir de différence entre le prétendu **patois** canadien-français et le véritable français. Si, cependant, une petite différence, que j'ai constatée dès mon arrivée au Canada: c'est que le peuple de la province de Québec parle un français beaucoup plus **académique** que le patois en usage parmi n'importe quelle population des campagnes françaises, et surtout que l'argot employé par les ouvriers des villes de France, y compris ceux de Paris. Voilà la constatation désintéressée d'un Français de France; et peut-être que nos Ontariens seront assez bons pour me concéder que je connais un peu ma langue maternelle.

Je vous avoue que, dès l'apparition de ce canard du **patois** canadien, je me suis attendu à voir se lever, pour lui couper les ailes, quelqu'un de mes nombreux compatriotes établis au Canada. Mais sans doute que, comme moi, ils l'ont jugé trop ridicule pour lui faire l'honneur de le prendre au sérieux. Nous avons cru qu'il suffisait d'en rire et de s'en moquer; ainsi que, pour ma part, je n'ai pas manqué de le faire, chaque fois que l'occasion s'est présentée de parler du **Parisian French** de nos bons amis de Toronto. Il est évident que Sir Max Aitken, en inventant le **Quebec patois**, et en permettant à ce canard de prendre sa volée dans un livre à estampille officielle, a montré qu'il est un imbécile doublé d'un malhonnête homme; et les Anglo-Saxons du Canada et des Etats-Unis prouvent, en lui emboîtant le pas, qu'ils ne sont que des ânes ignorants ou de ridicules fantoches. Il nous est donc bien permis à nous, Français de France, de faire des gorges chaudes de leurs inventions saugrenues.

Mais il paraît que ce canard a la vie dure, et que le ridicule ne suffit pas à le tuer. On ne peut plus ouvrir un journal ni une revue sans le rencontrer sous une forme ou sous une autre. Pour moi, ça finit par me donner sur les nerfs. Ca devient **en... zutant**.

Car enfin, bien que mon village natal ne soit qu'à quelques lieues de la partie bretonnante de la Bretagne, je n'ai jamais pu converser sans interprète avec un de mes compatriotes ne parlant que le breton; en Provence, j'ai eu beau ouvrir les deux oreilles, je n'ai jamais pu savoir ce que se disaient deux Provençaux conversant dans la langue d'oc; arrivé au Canada, il m'a fallu travailler ferme avant de pouvoir parler et comprendre le Montagnais et le Cris; et, bien que j'eusse appris l'anglais dans mon collège, et que la lecture de Shakespeare et de W. Scott me fut aussi facile que celle de Corneille et de Bossuet, il se passa un certain temps avant que je pusse comprendre quelque chose à la sorte d'anglais dont on use dans l'Ontario et dans l'Ouest. Mais, pour le **Quebec patois**, je l'ai compris du premier coup. En mettant le pied sur le quai de Montréal, je commençai à converser avec les ouvriers du port, aussi facilement que je l'avais fait avec ceux de Dieppe en quittant la France, et beaucoup plus facilement que je n'ai pu le faire avec des paysans lorrains, ou avec des Wallons de Belgique. J'en ai conclu que les Canadiens-français parlaient la même langue que moi, et je serais curieux de savoir ce que les **savants** américains et anglo-canadiens ont à objecter à cela.

Je prie mes compatriotes français établis au Canada de joindre leur témoignage au mien, toutes les fois que cela leur sera possible. Il est absolument indispensable de faire comprendre aux gens de Toronto et d'ailleurs que les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. Or, celle-ci a tellement durée qu'elle en est devenue insupportable.

UN SAUVAGE.

P. S.—J'envoie cet article à différents journaux canadiens-français. J'espère que tous me feront l'honneur de l'insérer. Ceux auxquels je ne l'envoie pas sont priés de le reproduire quand même.—**Un Sauvage.**

FLECHE CONTRE MITRAILLEUSE

Sous la manchette "Une Calomnie", le **Devoir** du 26 octobre dernier publie l'entrefilet suivant:

"L'**America**, la revue catholique new-yorkaise, a lu récemment "dans l'**American Freemason** ce passage-ci: "Aux Philippines, la "vieille loi espagnole est en vigueur. Les maisons louches sont sous "patente, à Manille, et il y a un impôt de prélevé sur les habitués "et les filles. L'argent ainsi perçu va aux évêques catholiques dont "les hôpitaux ont ensuite soin des filles malades". L'**America**, se "rendant compte de l'absurdité et de la malice de cette affirmation, "a écrit aux Philippines et publié une dénégation complète de cette "calomnie. "Il n'y a pas de tel hôpital catholique, dit-elle, et bien "que les autorités municipales de Manille aient tenté de confier la "direction d'une maison de pénitentes à une communauté religieuse, "celle-ci, à court de sujets, n'a pu y consentir". Encore un men"songe percé à jour."

Est-elle bien percée à jour, cette calomnie? Nous voudrions le croire, mais nous osons en douter. Nous n'avons pas lu les grands quotidiens des Etats-Unis, mais ce n'est pas faire jugement téméraire, croyons-nous, de penser qu'ils ont publié, tout comme l'**American Freemason**, ou après lui, la calomnie dénoncée par **America**. Il est rare que de telles chansons ne fassent pas le tour de la grande presse. Quand c'est une calomnie, elle est si bien chez elle, dans ces boutiques-là!

S'ils ont publié, vous pouvez être sûrs qu'ils ne reproduiront pas la rétractation, et la calomnie ira son chemin. Que d'attaques de cette nature ont été lancées par les grandes agences de nouvelles et colportées par la grande presse quotidienne au détriment des catholiques; qui donc a eu la loyauté de se rétracter devant la preuve du contraire?

L'**America**, grande revue hebdomadaire de New-York, fait une mise au point. C'est mieux que rien, mais combien de numéros d'**America** iront dans les milieux qui ont été empoisonnés par les grands quotidiens? Bien peu, et la calomnie fera son chemin.

C'est employer la flèche contre la mitrailleuse; l'issue n'est pas douteuse. Quand on aura bien traîné dans la boue le catholicisme et ses institutions et que l'opinion publique aura été empoisonnée à fond, alors ceux qui sont en arrière du rideau et qui préparent l'assaut la donneront avec de grandes chances de succès.

Il nous semble que les catholiques des Etats-Unis ont amplement les moyens d'avoir dans les grands centres des Etats-Unis des journaux quotidiens qui relèveraient chaque jour les attaques, enlevant ainsi aux calomniateurs l'envie de récidiver si souvent, car, il ne faut pas l'oublier, si les messieurs de cette catégorie sont des fanatiques sectaires et étroits, ils n'aiment pas à passer pour tels devant le grand public; quand ils ont été brûlés quelques fois du fer d'ignominie qui marque au front les calomniateurs pris en flagrant délit, ils ont beaucoup moins d'envie de récidiver.

Contre des mitrailleuses il faut des mitrailleuses, si on ne veut pas que le bataille soit perdue d'avance. On s'acharne à user de flèches. Les catholiques en général ne comprennent pas suffisamment l'importance de l'arme formidable qu'est la presse en ce siècle d'omnipotence de l'opinion publique.

N'allons pas faire le **mea culpa** sur la poitrine des autres; il y a ample place à le loger sur la nôtre.

ET D'UN!

"En cherchant à restreindre la culture canadienne-française "dans l'Ontario, au Manitoba ou dans toute autre partie d'un pays "qui fut Français, nous luttons non seulement "contre Dieu", selon "le mot d'Arnold Toynbee, mais encore contre le principe de liberté "que la Grande-Bretagne a déclaré devoir régler la vie d'une peuple "devenu britannique par la fortune de la guerre."

Qui a écrit ces paroles significatives? Un Canadien-français penserez-vous? Non. C'est M. Moore, auteur du "Clash", un Anglais pure race, et un protestant par-dessus le marché, croyons-nous.

Tous ne sont pas aveugles à notre endroit, Dieu merci, mais un trop grand nombre, hélas! le sont. En attendant que les autres aient l'intelligence de voir et de se rendre compte qu'ils entreprennent un travail très ingrat en voulant nous priver de notre entité nationale, nous n'avons qu'à opposer la plus énergique résistance à ceux qui ont entrepris cette aventure si peu britannique.

Notre résistance ne doit pas consister à jeter de hauts cris, mais à poser doucement des actes. Une maison française ou canadienne-française vous envoie une facture rédigée en anglais, protestez gentiment, — il faut être poli toujours, — mais demandez énergiquement autre chose. Un département fédéral vous sert de l'anglais, demandez du français et ne bougez pas aussi longtemps qu'on n'aura pas fait justice à votre demande. Le moindre souci de votre dignité personnelle et l'intérêt du groupe dont vous êtes une unité le demandent aussi.

Un des vôtres met une enseigne anglaise au haut de sa porte dans un village où les neuf-dixièmes de sa clientèle sont de langue française, demandez-lui poliment de vouloir bien changer ce signe extérieur d'une mentalité que nous ne devons pas avoir, si nous voulons vivre au Manitoba.

Et ainsi de tous les détails de la vie. Notre vie se compose de détails; si nous attendons les grandes occasions pour défendre les intérêts du français, il est bien à craindre que notre défense consistera en mots ronflants. D'une telle défense délivrez-nous Seigneur; c'est celle des êtres inférieurs qui manquent de convictions.

Attachons-nous aux détails. Que chacune des trente-cinq mille unités de langue française du Manitoba pose un détail pratique par semaine, et nous aurons là une résultante qui attirera sûrement l'attention, en attendant qu'elle fasse germer l'action des autres en notre faveur. Ce sera par intérêt, si ce n'est pas par amour. Nous voudrions l'amour de tous; nous pouvons cependant nous en passer s'il faut le quêter, car nous ne sommes pas **fleurteurs** par nature, mais nous devons absolument tenir au respect de tous. Agissons en conséquence.

Pour résumer, si nous voulons du français dans cette province, il faut en mettre nous-mêmes; nous compterons en vain sur les autres pour faire ce noble travail, à moins que nous leur prouvions que c'est leur intérêt de le faire. Pourquoi ne le ferions-nous pas; oui, pourquoi?

LA GUERRE ACTUELLE

Sous le titre "La Guerre Actuelle" et le sous-titre "Vérités opportunes", Mgr Monteresi, évêque de Monopoli, en Italie, publie la plus forte page de la théologie de la guerre que nous ayons vue depuis le commencement de l'horrible carnage auquel nous assistons avec tristesse.

Nous avions pensé en donner quelques extraits, mais la doctrine en est si serrée et tout y est tellement au point que le choix des passages à citer devient difficile. Nous avons donc pensé être utile à nos lecteurs en publiant cette lettre pastorale toute entière dans notre pays de matières à lire, tout particulièrement le dimanche.

Nous avons là de la matière pour quatre ou cinq numéros; c'est peut-être un peu long pour plusieurs. Nous exhortons cependant tous nos lecteurs à lire cette pièce d'un bout à l'autre. Ils trouveront là la réponse à bon nombre de questions qui sont souvent posées sur le sens profond des tristes événements actuels, questions qui restent souvent sans réponses satisfaisantes parce que la vie de foi se meurt chez un grand nombre qui ne jugent des choses qu'au regard de la vie présente, qui en définitive n'est qu'un instant dans l'existence de l'homme immortel.

A la page 19 de la lettre pastorale, l'auteur se pose cette question que l'on trouve sur bien des lèvres:

"On dit: S'il en est ainsi, les "seuls coupables devraient être "punis, et non les innocents, com"me il arrive aujourd'hui."

Après avoir répondu à cette question l'auteur continue:

"Cependant est-il bien vrai que "nous soyons innocents et justes, "au point de ne pas mériter de "châtiments?"

Et après avoir répondu à cette nouvelle question il continue:

"Mais il y a plus. Quand Dieu "au temps du prophète Jérémie "menaçait Jérusalem, Il promit "au prophète que si dans la cité "il trouvait un seul juste, il l'é"pargnerait. Jérémie cherche "d'abord au milieu du peuple et "ne le trouva pas; il espéra le "trouver parmi les grands, ce fut "pire encore; il en conclut que le "désastre était inévitable. Or on "ne peut penser que, à Jérusalem, "tous n'étaient pas pervers, mais "beaucoup étaient coupables, en "tant qu'ils n'empêchaient pas le "mal.

"Et telle me semble notre situation aujourd'hui.

"Il n'a pas été possible, après "environ trois quarts de siècle, "de faire comprendre à la grande "masse des catholiques, y compris "un certain nombre de membres "du clergé, qu'il fallait s'unir "pour la défense légale de Dieu et "de l'Eglise au milieu de la socié"té. Beaucoup ont répondu aux "exhortations des Papes en se re"tirant chez eux.

"Les Papes peuvent avec raison "répéter à la société les paroles de "Jésus: "**Jérusalem, Jérusalem, "toi qui tues les prophètes et ceux "qui te sont envoyés, combien de "fois ai-je voulu réunir tes en"fants comme la poule réunit ses "poussins sous ses ailes, et tu ne "l'as pas voulu.**" (Matth. XXIII: "37).

"Quand, dans les sphères diri"geantes, se discutaient les formi"dables problèmes religieux, et "qu'ils se résolvaient en sens dé"favorable, nous étions pieuse"ment occupés à préparer la musi"que, les illuminations et les sal"ves pour la procession!

"Il ya quelque temps, je causais "avec une personne instruite, in"fluente et pieuse, qui me deman"da avec surprise: "Comment, on "n'enseigne pas le catéchisme "dans les écoles!" Et, à ma ré"ponse négative elle ajouta: "Ah! "je comprends, c'est qu'on l'en"seigne à l'église." Et là non "plus on ne l'enseignait pas.

"A qui la faute? Il serait long "de la rechercher ici; je me sou"viens pourtant que dans la fa"meuse parabole de la zizanie par "laquelle tout un champ fut per"du Jésus-Christ ne dit pas que "les serviteurs fissent positive"ment mal: ils dormaient seule"ment.

"Et le sommeil fut notre ma"ladie.

"Le sommeil, ou notre inertie, "a laissé courir les choses jusqu'à "tel point que Dieu a été officielle"ment banni de la société, ce Dieu "en qui nous avons la vie, le "mouvement et l'être!"

"Ne voyez-vous pas? Dans no"tre société actuelle, on punit sé"vèrement l'insulte faite à un "humble garde municipal, mais la "Loi ne croit pas devoir interve"nir quand le Roi immortel des "siècles est outragé publiquement.

"Voilà pourquoi nul ne peut "avoir l'audace de dire qu'il n'a "aucune part de responsabilité "dans la catastrophe présente."

Comme conclusion à cette citation, nous disons simplement: Mgr Monterisi écrit particulièrement pour l'Italie, mais son enseignement ne semble-t-il pas donné exprès pour le dernier quart de siècle du Canada?

LE COIN DES DAMES

CE mois de novembre nous ramène, avec les jours sombres et la nature attristée, le souvenir de nos chers disparus. La campagne, si belle et si verte hier, n'est plus aujourd'hui qu'une lamentable ruine. Plus de verdure, plus de fleurs, plus de chants d'oiseaux! Les bois silencieux font l'effet d'un tombeau. Les arbres ont secoué leur feuillage jauni, et sur le tapis frémissant de feuilles mortes le soleil daigne à peine jeter quelques faibles rayons. C'est le deuil de la nature. C'est l'image de la mort.

La mort, c'est la séparation suprême et la séparation est une des grandes épreuves de la vie. Cependant, pour nous, chrétiens, la mort perd une grande partie de ses terreurs, puisque l'espérance d'une vie meilleure illumine le passage terrible et sombre de la vie dans l'éternité. La mort pour plusieurs est la fin d'un mauvais rêve, car la brillante aurore de l'au-delà dissipera toutes les tristesses et les déceptions de cette vie. Un grand écrivain de nos jours dit en parlant de la mort:

"Nous sommes injustes envers la mort et, au lieu de l'accabler, "il vaudrait mieux que chacun de nous en préparât l'idée dans la "clarté des jours et dans la force de son intelligence. Pour mesurer "ses abysses, pourquoi attendons-nous que vienne l'instant où nous "sommes affaiblis et le plus en désarroi? Pourquoi ne commençons-"nous à penser à elle qu'au moment où nous n'avons plus la force "de respirer."

Tel est l'enseignement de notre mère la Sainte Eglise qui nous dit que la pensée de la mort ne doit jamais nous quitter puisque cette pensée nous aide à bien vivre afin de mourir saintement.

Ces deuils universels, ces calamités qui nous entourent, cette épidémie qui nous frappe en ce moment, tout nous porte invinciblement à méditer sur l'heure dernière, et nous cherchons à prier pour le repos de ceux que nous avons tant aimés et qui ne sont plus et pour la conservation de ceux qui nous restent. Mais où puiser de la consolation dans la prière et de la résignation à la souffrance? Nos temples sont fermés, et c'est bien à ce moment que nous regrettons le peu de ferveur apportée jadis à l'assiduité aux offices religieux. (On n'apprécie jamais le bien que l'on a que quand on en est privé.) Cependant, Dieu est partout, et dociles à la voix de notre religion qui nous invite à donner un souvenir pieux à nos amis qui ne sont plus, nous prierons dans le foyer familial, offrant aussi nos bonnes oeuvres pour ceux que l'on a perdus.

Qu'y a-t-il de plus consolant que ce culte qui nous rattache aux morts? Qu'il est doux de penser que notre amour peut encore les visiter par le bienfait de la prière.

L'oubli de la tombe nous fait peur, nous fait frissonner. Pourtant, ces liens qui semblent brisés, ces affections qui sont séparées ne le sont que pour peu de temps. Ils doivent se retrouver au ciel là où l'on s'aime mieux parce que l'on s'aime sans le regard de Dieu. Non, nos chers amis ne nous oublient pas. Ils vivent encore pour nous, et Dieu, dans sa divine bonté, ne doit pas leur laisser ignorer le bien que nous faisons pour eux. Cette dévotion aux morts est bien la plus douce des consolations pour ceux qui restent seuls sur la terre, car il y a quelque chose de plus fort que la mort, et c'est l'amour.

O vous que nous avons tant aimés et qui vivez maintenant dans cette région de clartés que nous ne voyons pas; vous comprenez maintenant nos faiblesses, vous connaissez la vanité des choses de la terre; vous devez sourire de pitié pour nous tous, pauvres et riches, qui aimons à paraître et à faire l'étalage de nos petits talents, ou à défaut de cela, afficher sur nos épaules notre or et notre argent. Demandez au Seigneur de faire descendre sur nous l'esprit d'humilité et de charité afin que s'oubliant soi-même, nous pensions aux autres, car le meilleur moyen de donner secours à nos morts est de faire du bien aux vivants.

GERTRUDE.

Le 31 octobre 1918.

"LES OUBLIES"

Pensez-vous quelquefois à ceux qui dans la tombe
Dorment, glacés et nus, le sommeil du trépas,
Sur qui souffle l'hiver, sur qui la neige tombe
Sur qui la nuit gémit?... Non; vous n'y pensez pas.

Venez-vous quelquefois sur leur humide tombe?
Rêver, les yeux en pleurs et les genoux pliés?
Versez-vous les parfums bénis de la prière
Sur leurs restes chéris?... Non; vous les oubliez.

Pourtant ils vous aimaient; vous les aimez vous-mêmes,
Vous eussiez tout donné, tout, pour les retenir
Au solennel instant de leurs adieux suprêmes;
Et, pour eux, vous n'avez plus même un souvenir!

— "Bulletin de l'Oeuvre Expiatoire."

GERBE DE PENSEES

Pour ceux qui pleurent

Lamennais écrivait un jour à M. de Vitrolles qui venait de perdre sa fille ces délicieuses et consolantes paroles:

"Il n'y a qu'un voile entre elle et vous; que cette certitude vous console! Nous nous en allons vers notre vraie patrie, vers la maison de notre père; mais, à l'entrée, il y a un passage où deux ne sauraient marcher de front et où l'on cesse de se voir; c'est là tout."

* * *

Les tombeaux semés sur notre route sont les marches d'un escalier qui finit au ciel. Regardons le but avec confiance, ne nous décourageons pas, et quel que soit l'effort à faire, montons au ciel.—L. Veuillot.

* * *

Regarde au-dessus de ta tête pour ne pas t'entraver dans le chemin de la vie.—Lacordaire.

* * *

Nous passons ici-bas, comme l'hirondelle cherchant chaque jour la vie de chaque jour, et comme elle, quand l'hiver approche, une force mystérieuse nous attire en de plus doux climats.—Lamennais.

QUESTIONS ENFANTINES

Les bébés prennent le rhume parce qu'ils se sont trouvés près de quelqu'un ayant le rhume ou parce qu'ils ont trop chaud et ont été mis après dans une chambre froide ou placés dans un courant d'air qui glace vite la peau.

On ne devrait pas laisser jouer les jeunes bébés sur le plancher, surtout en hiver. Mettez-le sur un lit et arrangez-leur une place sans danger. S'il y a un lit d'enfants, c'est le meilleur endroit possible, si les côtés sont hauts. En mettant des oreillers autour du bébé il sera protégé contre tout danger. Il s'habituera vite là à se contenter d'une épingle à linge comme jouet, ou autre objet simple.

Si vous mettez un thermomètre près du plancher, ensuite à mi-hauteur du mur, et puis au plafond, les différences de température seront marquables. Le plancher sera le plus froid. S'il est possible d'éviter de faire asseoir les enfants sur le plancher en hiver, ils seront moins exposés aux rhumes.

Points à se rappeler:

Les bébés ont besoin de dormir beaucoup, de manger et de dormir aux mêmes heures chaque jour, et de beaucoup d'air frais et de soleil.

Les bébés ont besoin d'être tenus chaudement.

Les bébés ont besoin d'être tenus propres.

La nourriture doit être prescrite par le médecin et non par les voisines. Elle ne doit pas changer souvent.

Les pacificateurs ne doivent pas être employés.

Les sirops calmants ne devraient jamais être donnés.

Les bébés ont besoin de boire beaucoup d'eau.

Les rhumes, troubles digestifs et maladies des voies respiratoires sont les maux dont souffrent le plus les bébés.

Remède pour les maux de tête bilieux. — Parce qu'elles apportent promptement le soulagement, on recommande les Pilules Végétales de Parmelee à ceux qui souffrent de maux de tête bilieux. Prises selon la direction donnée, elles régularisent le fonctionnement de l'estomac et agissent de telle façon sur les nerfs et les artères que les maux de tête ont tôt fait de cesser. Il est peu de personnes faisant de la bile qui ne souffrent pas en même temps de maux de tête. Personne ne devrait souffrir de cela quand il a à sa portée ces pilules.

Pour les enfants.

BON PETIT

C'est au bourg de Cussanette, le jour de la Toussaint, en l'an grâce 19... Les enfants et les femmes sont aux Vêpres. Devant l'église, les paysans, la cigarette au bec et les mains dans les poches, s'ennuient autour du grand maronnier qui a perdu ses dernières feuilles. De temps en temps, la porte s'entr'ouvre pour livrer passage à quelque retardataire, et on entend alors la psalmodie des fidèles. Les psaumes, cela chante encore dans le coeur des paysans; mais voilà! la dernière mode de Cussanette veut que les hommes n'assistent pas aux Vêpres. Et alors, en ce jour de la Toussaint, sous un ciel gris, sans soleil, ils continuent à s'ennuyer, dehors. Les deux vantaux de la porte se sont ouverts. Une croix de fleurs apparaît cravatée de crêpe. Derrière elle, un essaim de petites et de grandes filles mêle au glas de la cloche celui non moins lugubre du refrain connu:

A la mort, à la mort
Pêcheur tout finira.

C'est la procession qui commence.

"Tiens, les corbeaux", ricane une voix qui veut se faire railleuse. Ah! il a mal pris son temps celui qui a proféré cete insanité. Pas un mot ne l'encourage; pas un sourire ne lui répond; et sa réflexion saugrenue lui retombe comme une massue sur la poitrine. Le silence de ses camarades a plus fait pour le convaincre de sa bêtise, que vingt raisonnements. Honteux, il s'éclipse sans bruit.

A mesure que le cortège se déroule dans le groupe des paysans, les positions se rectifient, les visages s'éclairent, les fronts se découvrent, de beaucoup de poches sortent des chapelets; et derrière leurs enfants, derrière leurs femmes, les hommes de Cussanette se dirigent vers leur dernière demeure ici-bas.

On fait intérieurement le tour du cimetière. Les allées ont été balayées et les tombes sont couvertes de fleurs. A chaque pas, des personnes se détachent des rangs; elles sont arrivées à la hauteur de la tombe des leurs, et c'est là qu'elles veulent prier. Quand le pasteur entouré de ses acolytes revient après un tour complet, par l'allée du milieu, pour chanter l'absoute au pied de la grande croix, personne ne le précède, personne ne le sait; mais sur chaque tombe est une famille à genoux. Le champ des morts est devenu le champ de la prière. Certes, les âmes sont en ce moment trop attentives pour que les yeux s'égarent de côté et d'autre. Mais comment n'avoir pas remarqué, en passant, une pauvre tombe qui n'est pas fleurie, une tombe sur laquelle personne ne s'agenouille!

Quand il est passé près de cette tombe, un jeune enfant de choeur l'a fixée avec des yeux ardents; et ses joues pâles se sont empourprées, et des larmes sont venues à sa paupière. Il est le fils de l'homme à la triste réflexion que nous avons entendue tout à l'heure, et cette tombe est la tombe de sa mère.

* * *

Quand les prières liturgiques sont finies, quand dans un nouveau tour du cimetière le pasteur a reformé peu à peu les rangs de ses fidèles, la procession rentre au village. Les yeux de l'enfant de choeur sont secs maintenant, mais son visage est resté tout aussi vermeil.

Il arrive à la sacristie, il se débarrasse de ses vêtements du sanctuaire et, en un clin d'oeil, il est dehors.

Des camarades veulent le retenir pour une partie de jeu. Ah! c'est bien de cela qu'il s'agit pour lui en ce moment! Ne doit-il pas, lui, faire ce que son père n'a pas fait? Ne doit-il pas prier sur la tombe de sa mère? Tout à l'heure il ne pouvait pas, il devait être à côté de M. le Curé; mais maintenant il est libre.

Des femmes attardées le croisent en chemin. Il ne les voit même pas. Il n'a d'yeux, de pensées, de coeur que pour ce qu'il appelle son devoir.

Le calme du cimetière ne l'effraie nullement. Il arrive à la tombe chérie. D'une main fiévreuse, il en arrache les folles herbes, il en redresse la pauvre croix, il en sarcle la terre humide. Au cyprès le plus proche il coupe des rameaux qu'il pique en couronne dans le sol. Puis, satisfait, il tombe à genoux et laisse son pauvre coeur gonflé se fondre en un ruisseau de larmes.

Quand il est bien rassasié de pleurs, il prend son chapelet et lentement, de tout son coeur, il l'égrène.

Soudain, il croit sentir une main se poser sur son épaule. Il se retourne et aperçoit... son père.

Etonné de ne pas voir son Henri revenir aussi tôt que d'habitude, le veuf en a demandé aux voisins des nouvelles. On lui a dit que des personnes, après l'Office, l'avaient vu monter vers le cimetière. Plein de colère, il s'est, lui aussi, dirigé de ce côté-là, bien résolu à corriger son fils. Mais en entrant dans le champ du repos, il a senti son emportement s'évanouir. Doucement, il s'est avancé parmi les tombes fleuries et est venu se placer derrière son enfant, attendant la fin de sa prière. Seule l'obscurité qui arrive a mis un terme à sa patience.

"Il faut que tu rentres, dit-il à Henri étonné; tu vois, il fait déjà nuit.

— Papa, répond le petit, suppliant, je n'ai plus qu'une dizaine; veux-tu la dire avec moi?

Subjuguée par tout ce qui l'entoure, l'homme pêcheur ne sait que tomber à genoux et répond, ému, aux Ave Maria de son fils.

—"Bulletin de l'Oeuvre Expiatoire."

CINQ MILLIONS MEURENT DE FAIM

On calcule que depuis le commencement de la guerre environ cinq millions de personnes sont mortes de la faim. Ces chiffres représentent plus de la moitié de la population totale du Canada.

LE COMMERCE DU CANADA AVEC L'ORIENT

On a annoncé récemment le parachèvement à Vancouver, des quais que la compagnie du Pacifique Canadien a fait construire pour agrandir son terminus maritime dans ce port important de la côte du Pacifique. Ces travaux étaient devenus urgents à cause du développement intense du trafic entre l'Amérique et l'Orient, et comme cette compagnie est l'une de celles qui ont les plus vastes intérêts commerciaux avec les pays du Levant, il s'ensuit qu'elle a tout à gagner à maintenir l'efficacité de ses services. Le C. P. R. jouit d'ailleurs depuis longtemps d'une excellente réputation au Japon, de même qu'en Chine, et possède l'entière confiance des maisons de commerce de ce pays, qui après la guerre ne manqueront pas, si l'on en juge par les événements, de diriger leur attention vers le Canada.

Plusieurs représentants commerciaux des principales villes japonaises ont déjà visité notre pays dans le but de se rendre compte des conditions pour l'après-guerre et ont fait un rapport favorable de leurs observations, de sorte que l'on est en droit de s'attendre à un regain d'activité dans nos échanges avec ces contrées, dès que la navigation aura repris son cours normal sur les mers. Grâce aux vastes ressources naturelles que nous possédons en dedans de nos frontières, ainsi qu'à la réorganisation de nos services océaniques, nous serons alors en position d'exporter dans les pays étrangers une grande quantité d'articles que ceux-ci ne pouvaient auparavant se procurer qu'avec difficulté. L'avenir est à ceux qui sauront profiter de l'opportunité qui se présentera.

AVIS

Loi du Service Militaire, 1917

EMPLOI D'HOMMES EN CONTRAVENTION AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Les règlements suivants, récemment approuvés par le Gouverneur Général en Conseil, imposent à chaque patron l'obligation sévère de S'ASSURER QUE CHACUN DE SES EMPLOYÉS D'AGE ET DE CONDITION MILITAIRES A EN SA POSSESSION LES DOCUMENTS PROUVANT QU'IL EST EN TOUS POINTS EN RÈGLE AVEC LA LOI DU SERVICE MILITAIRE.

Un patron qui est accusé d'avoir à son service un insoumis doit être en mesure de prouver QU'IL A EXAMINÉ, lorsque l'employé en question est entré à son service, LES DOCUMENTS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES et qu'il a été établi d'une manière raisonnable et à sa satisfaction que l'homme était en règle avec la Loi du Service militaire. Il doit être clairement entendu que les Certificats d'Enregistrement national, émis le 22 juin 1918, lors de l'enregistrement général, ne définissent en aucune manière la position d'un homme vis-à-vis de la Loi du Service militaire.

RÈGLEMENTS.

106.—Toute personne qui emploie ou garde à son service un homme qui a déserté, ou est absent sans permission de la Force Expéditionnaire Canadienne, ou en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'après enquête LES PAPIERS RELATIFS AU SERVICE MILITAIRE ÉMIS PAR LE REGISTRAIRE OU LES AUTORITÉS MILITAIRES À L'HOMME AINSI EMPLOYÉ OU RETENU À SON SERVICE ONT ÉTÉ SOUMIS ET EXAMINÉS, et qu'il a été établi à sa satisfaction, après cette enquête, que l'homme n'était pas un déserteur, ou n'était pas absent sans permission du service militaire, ou en contravention avec aucune des obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

106 A.—Toute personne QUI RECÈLE, OU CACHE, OU DE TOUTE AUTRE MANIÈRE AIDE UN HOMME QUI A DÉSERTÉ, OU EST ABSENT SANS PERMISSION DE LA FORCE EXPÉDITIONNAIRE CANADIENNE, ou est en contravention avec quelque obligation, ordre de rapport ou tout autre relatif au service militaire que lui imposent la Loi ou les Règlements, ou toute autre proclamation s'y rapportant, sera coupable d'une offense susceptible d'être punie sur conviction sommaire d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ou d'une amende de pas moins de Cent Dollars et pas plus de Cinq Cents Dollars, ou de cet emprisonnement et de cette amende, à moins que cette personne ne prouve qu'elle ne savait pas et qu'elle n'avait aucune raison de croire que l'homme qu'elle recélait, ou cachait, ou aidait était un déserteur, ou était absent des forces sans permission, ou qu'il était en contravention avec les obligations ou exigences ci-dessus mentionnées.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

XXVIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Matth., XIII, 24-30)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant : Le royaume du ciel est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ ; mais pendant que tout le monde était endormi, son ennemi vint, sema de l'ivraie parmi le froment, et se retira. Quand l'herbe fut poussée et montée en épis, l'ivraie parut aussi. Alors les serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie? Il leur répondit : C'est mon ennemi qui l'a semée. Ses serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez en même temps le bon grain. Laissez croître l'un et l'autre jusqu'au temps de la moisson, et alors je dirai au moissonneur : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en bottes pour la brûler ; mais renfermez le froment dans mon grenier.

LETTRE PASTORALE

De Monseigneur Nicolas Montresi au clergé et au peuple de son diocèse

Mes très chers Frères et mes très chers Fils,

Le Saint-Esprit fait connaître, par l'apôtre saint Paul, que **tout** ce qui advient dans le monde est coordonné par Dieu au bien de ses élus, (1) c'est-à-dire au salut de nos âmes.

Pour le bien de nos âmes

S'il dit **tout,** il parle même des plus petites choses, donc bien plus encore le drame sanglant et terrible de la guerre actuelle est coordonné au bien de nos âmes.

C'est pourquoi il serait logique de nous demander à nous-mêmes, maintenant que nous sommes, hélas! à la troisième année du terrible fléau : Nous a-t-il servi spirituellement? Sommes-nous devenus plus forts dans la foi, plus purs dans les oeuvres, plus humbles devant le Seigneur?

S'il n'en est pas ainsi, ou si malheureusement il nous est advenu le contraire, cela signifie qu'il manque quelque chose à notre vie ou à notre mentalité chrétienne.

En général, l'action de la Providence dans le monde ne pouvant pas être inefficace, on doit affirmer que par le châtiment beaucoup de bien spirituel a été répandu sur les âmes, et que par conséquent la Société, dans son ensemble, doit être devenue meilleure, selon l'affirmation de l'Ecclésiastique : **"Parce que Dieu est bon et miséricordieux, c'est particulièrement au jour de la tribulation qu'il remet les péchés."** (2)

Retour momentané vers Dieu

Et pourtant de tout cela que voyons-nous? Je dois constater qu'au commencement de la guerre, la foule se pressait davantage dans les églises, on priait beaucoup plus, et avec une plus grande ferveur ; on pouvait espérer qu'on reviendrait aux pratiques abandonnées de la vie chrétienne, que les chemins du mal resteraient déserts.

Mais en vérité, la suite n'a pas répondu au commencement ; beaucoup d'âmes sont comme déçues de tant prier sans rien obtenir ; et en général, le vrai retour des masses vers Dieu, qui facilement en d'autres temps suivait le châtiment, me semble manqué ; et s'il y a interruption ou modération dans les habitudes extérieures de luxe, on le doit plus à la force des choses qu'à la réforme intérieure de l'esprit.

Or cela révèle une différence spécifique entre d'autres temps et les nôtres. En d'autres temps, on errait dans la pratique, mais les principes de vie chrétienne restaient dans l'esprit dans toute leur intégrité ; sous la pression du châtiment, facilement on revenait à Dieu ; tandis qu'aujourd'hui, on n'erre pas seulement dans la pratique, on erre dans les principes eux-mêmes—par ignorance, par oubli, par indifférence, par doutes, par négation positive—d'où vient que le châtiment même de Dieu, au lieu de corriger, pousse certaines âmes, en trop grand nombre hélas! aux désordres, aux doutes, et à de plus grandes négations.

C'est pourquoi j'appelle l'attention de mon vénérable Clergé et de tous les vrais chrétiens, intelligents et bons, sur le grave devoir que Jésus-Christ nous a imposé envers les âmes, de les éclairer, de les secouer, de les orienter vers Dieu dans les très graves événements et tribulations d'aujourd'hui. Crions-leur l'avertissement du Psalmiste : **"Aujourd'hui, si vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos coeurs."** (3).

Prêtres, mes Frères, laissons aux diplomates, aux stratégistes, aux journalistes, et à tous ceux qui en ont le devoir, le soin de faire l'histoire des événements, de les mettre en lumière sous les divers points de vue et intérêts humains, d'ailleurs très justes et très légitimes. Nous, en tant que prêtres, nous avons un devoir bien supérieur à celui-là ; nous sommes ministres de Dieu et représentants de Jésus-Christ, nous ne devons donc pas parler le langage humain, ni en notre nom, ni au nom des autorités terrestres, mais nous devons parler au nom même de Jésus-Christ, et son même langage.

Signification spirituelle de la guerre

Les très graves événements qui se déroulent dans le monde ont une très haute signification spirituelle et surnaturelle ; c'est ce côté des choses que nous devons éclairer et inculquer aux âmes qui ont toujours soif de vérité surnaturelle, même quand elles la combattent et la rejettent ; bien plus, par cela même qu'elles la combattent et la rejettent.

D'ailleurs, si nous ne parlons pas nous en ce sens, qui le fera? Je vous dirai avec Jésus-Christ : **"Vous êtes le sel de la terre, si le sel devient insipide, avec quoi le salera-t-on?"** Et ce que Jésus-Christ ajoute est terrible pour nous : **"Ce sel, dit-il, n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes." (4)** Et c'est ce qui adviendra de nous, si aujourd'hui nous n'accomplissons pas notre mission, ou si nous la dénaturons.

Parlons donc des événements actuels comme les Prophètes en parlaient en leur temps au peuple Juif, au nom de Dieu ; d'autant plus qu'alors comme maintenant, dans les temps de grande calamité, ne manquaient pas les pseudo-prophètes qui chatouillaient les oreilles du peuple, arrachant à Isaïe le fameux avertissement : **"Mon peuple, ceux qui te disent heureux, ceux-là même te trompent, ils détruisent la voie que tu dois suivre,"** (5), et à Jérémie cette plainte : **"Tes prophètes ont vu pour toi des choses fausses et insensées ; ils ne t'ont pas découvert ton iniquité pour t'exciter à la pénitence." (6)**

Jésus lui-même vécut en un temps où sa patrie terrestre gémissait sous un joug étranger, et quand divers partis se disputaient, entendant le patriotisme chacun à sa manière. Etudions donc dans l'Evangile, quelle fut son attitude à Lu, et conformons-y la nôtre ; et n plus ni moins que Jésus, **"donnons à César ce qui est à César,** mais principalement, **donnons à Dieu ce qui est à Dieu."** (7)

Nous avons le Pape dans lequel vit Jésus-Christ, avec son calme, avec sa justice, avec sa charité, au milieu des convulsions des Nations. **"Je vous prie donc, à mes frères, au nom de Jésus-Christ, d'avoir un même langage** avec le Pape, **d'être parfaitement unis dans le même esprit et dans le même sentiment."** (8)

• • •

Donnons à César ce qui est à César, c'est-à-dire, en citoyens obéissants et bien réglés, donnons généreusement à notre Paps tout ce que les Autorités compétentes et responsables devant Dieu nous demandent ; mais surtout donnons à Dieu ce qui est à Dieu, reconnaissant que la **cause des causes (causa causarum)** de la guerre est la rébellion des Nations contre Dieu ; reconnaissant qu'Il est juste, que sa main est sainte et pleine d'amour, même quand elle nous frappe, que ses desseins sont inscrutables et adorables. C'est-à-dire bénissons-le aujourd'hui dans la tribulation, mieux et plus qu'en tout autre temps.

Je comprends, mes très chers Frères et Fils, toute la grandeur de la difficultés que vous et moi rencontrons en parlant un tel langage au monde d'aujourd'hui ; je ne dis pas aux blasphémateurs et aux incrédules, mais à beaucoup de ceux qui se déclarent pourtant croyants et catholiques.

Croyants et catholiques, seulement par tardition, mais non par la formation de le'sprit, ils croient pouvoir juger l'action et les desseins de Dieu simplement avec les pauvres petits critériums humains et charnels, et ils arrivent à dire qu'ils perdent même la foi devant les événements d'aujourd'hui.

Ceux-ci, ou ne connaissent pas les principes de leur foi, ou plutôt ils ne se les rappellent pas, ou certainement ils ne savent pas les appliquer au temps présent.

Par la présente lettre pastorale, je désirerais pouvoir en quelque manière servir précisément à cette catégorie de chrétiens, parmi lesquels il y a beaucoup d'âmes de bonne volonté, qui pour cela sont très chères à Jésus-Christ. Je comprends pourtant qu'à ces âmes, spécialement si elles sont éprouvées par le malheur, la page imprimée, brève et aride, ne suffit pas ; il faut la parole vivante qui réponde à l'état d'âme, à l'instruction, à la mentalité de chacune d'elles, dans les circonstances où elles se trouvent. C'est pourquoi je les recommande à vous, Prêtres ; spécialement aux confesseurs, près desquels les affligés et les incertains répandent l'amertume de leurs coeurs.

Cette lettre ne veut, ni ne peut être un traité de principes chrétiens ; mais seulement une simple revue de quelques-uns d'entre eux, un souvenir, une exhortation. Il vous restera le soin de les développer, d'ajouter, de retrancher, de les adapter selon le besoin de vos ouailles, avec l'aide du Seigneur qui est **Père des miséricordes, et Dieu de toute consolation.** (9)

I.

L'objet de notre prière

Un des principes que beaucoup oublient souvent, spécialement en temps de tribulation, c'est que notre prière doit toujours avoir pour objet principal les bien éternels, indiqués dans le **Pater noster** par Jésus-Christ lui-même, qui sont : **Que le nom de Dieu soit sanctifié, que son Règne arrive, que sa Volonté soit faite.** Demandant cela, et rien de plus que cela, la prière est infaillible. Quant aux biens temporels, Jésus ne nous fait demander que le pain quotidien, et nous l'obtenons en tant qu'il est un moyen de parvenir aux biens éternels. Mais si au contraire pour la diffusion du Royaume de Dieu sur la terre, et pour son accomplissement dans l'éternité, il devenait nécessaire de subir la perte des biens temporels, nous devrions être disposés à faire la volonté de Dieu, qui du reste s'identifie avec notre vrai et plus grand bien.

Jésus-Christ a-t-il promis autre chose? Il a été d'une simplicité et d'une loyauté vraiment unique au monde, parce qu'elle est divine. Dans une autre occasion Il nous a dit plus clairement : **"Cherchez premièrement le Royaume de Dieu et sa loi, et le reste vous sera donné par surcroit."** (10)

Ce sont les hommes de la terre, les révolutionnaires d'il y a un siècle, les libéraux d'il y a 60 ans, les socialistes d'hier (et il en surgira encore demain) qui, tout en nous promettant monts et merveilles, nous ont au contraire conduits au cataclysme d'aujourd'hui. Jésus n'a rien promis de tout cela ; et même Il nous fit une fois cette menace : **"Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous."** (11)

Aujourd'hui donc, si nous voyons les programmes des hommes faire faillite, pendant que s'accomplit le programme divin, comment peut-il y avoir des chrétiens qui, pour cela, perdent la foi en Dieu?

Certes, il y a encore un programme qui fait faillite ; et bien qu'il soit fait par beaucoup de chrétiens, il n'est pourtant pas chrétien ; c'est celui par lequel, pour les hommages rendus à Dieu, ou quelquefois aux saints, sans beaucoup penser à Dieu, on attend absolument des avantages temporels.

Prêtres, le moment où nous sommes est opportun pour faire entendre le langage de la vérité, et corriger tout ce qu'il peut y avoir dans notre peuple de trop matériel, ou d'exagéré dans les dévotions, spécialement dans les dévotions extérieures.

Rappelons-nous, et rappelons-lui l'exemple typique du peuple Juif, qui ne reconnut pas son Messie, et en fut réprouvé, parce que, s'illusionnant sur sa mission, il en espérait des avantages temporels au lieu de la rédemption spirituelle.

Et souvenons-nous que la guerre est un châtiment aussi ancien que le monde, (12) et que le monde—selon que nous atteste Jésus-Christ—finira encore par une guerre épouvantable. (13) Notre génération est-elle meilleure que celles qui ont passé, ou au contraire, n'est-il pas vrai que la rébellion contre Dieu, publique et générale, n'est que trop la caractéristique spécifique de cette génération? Quelle merveille donc que les châtiments anciens se renouvellent?

Aujourd'hui encore, à l'église, les prêtres chantent souvent dans le divin office, que les peuples rebelles à Dieu, **seront gouvernés par Lui avec une verge de fer, et brisés comme des vases d'argile,** (14) **et que, au jour de sa colère, Il renversera les rois.** (15)

Une civilisation sans Dieu avait promis d'abolir la guerre ; ces promesses-là, oui, sont tombées ; mais quels chrétiens sommes-nous si, oubliant les menaces de Dieu, nous nous sommes laissés bercer par de vaines paroles humaines?

(A suivre)

(1) Rom. VIII, 28.
(2) II, 13.
(3) XCIV, 8.
(4) Matt. V, 13.
(5) Isaïe III, 12.
(6) Lamentation II, 14.
(7) Matt. XXII, 21.
(8) I Cor. I, 10.
(9) II Cor. I, 8.
(10) Matt. VI, 33.
(11) Luc. XIII, 5.
(12) Saint Augustin écrivait : La divine Providence a coutume de corriger et punir par la guerre les moeurs corrompues des hommes. (Cité de Dieu, L. 1, c. 1).
(13) Matt. XXIV.
(14) Psalm. II.
(15) Psalm. CIX.

LES REGRETS POSTHUMES DE CLAUDE BERNARD

Parmi les personnes s'intéressant au refuge des chats dont **J'ai vu**... signalait la création à Colombes, l'une des plus sincères est la fille de Claude Bernard.

On sait que l'illustre naturaliste avait, pour mener à bien ses travaux, pratiqué la vivisection ; bon nombre de chiens et de chats avaient péri sous son scalpel. Sur la fin de ses jours, malade, sentant la vie qui le quittait, le savant avait été pris de remords, refusant de se trouver l'excuse de la science qu'il avait si bien servie. Ses nuits étaient troublées par des cauchemars où il voyait des chats tout sanglants se précipiter sur son lit et le déchirer de leurs griffes. Aussi, avant de mourir, avait-il supplié sa fille de réparer le mal qu'il avait fait aux bêtes et de s'intéresser aux animaux errants.

Vivant absolument seule dans une propriété retirée de la banlieue, ne voyant les étrangers que par le guichet de sa porte, la fille du célèbre vivisecteur est entourée d'un certain nombre de chats qu'elle a recueillis un peu partout. Et l'une de ses rares sorties fut pour aller porter de la nourriture aux pauvres minets que la comtesse de Yurkewitch abrite dans son refuge de Colombes.

—"J'ai vu..."

PHASES DE LA LUNE

Novembre

Nouvelle lune, le 3, à 4 h. 2 m. du soir.

Premier quartier, le 11, à 11 h. 46 m. du matin.

Pleine lune, le 18, à 2 h. 33 m. du matin.

Dernier quartier, le 25, à 5 h. 25 m. du matin.

NOS SAINTS PATRONS

10. Dimanche—XXV ap. Pentecôte. S. André Avel.
11. Lundi—S. Martin, évêque.
12. Mardi—S. Martin, I, pape.
13. Mercredi—S. Didace, conf.
14. Jeudi—S. Josaphat, év. et mar.
15. Vendredi—Ste Gertrude. S. Eugène.
16. Samedi—E. Edmond, évêque.

LE VERITABLE INVENTEUR DU BATEAU SANS EQUIPAGE

Nos lecteurs se rappellent l'étude que notre éminent collaborateur le contre-amiral de Kerillis a publiée dans **J'ai vu**... sur le fameux bateau sans équipage allemand, le **Radio,** qu'un destroyer britannique avait coulé, à coups

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année ; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier ; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier ; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai ; La Toussaint, 1er novembre ; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre ; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.



Elle se sent toute ragaillardie, prête à danser à la noce!

— Si tu l'avais entendue, tout à l'heure, la brave tiote fille, tu n'aurais pas eu la patience de rester derrière la porte, demande-lui de te répéter un peu ses paroles, mon fieu!

Pierre semble au supplice, son regard si franc évite celui de sa cousine, de Claudette.

— Où donc est le cousinet? questionne-t-il pour faire diversion.

— Au village, quérir M. le curé.

— Bon! je vais au-devant de lui. M. Paul me remplacera ; faites-lui un peu raconter comment il est parvenu à m'arracher à ces mangeurs de choucroute.

Sans attendre de réponse, il est déjà dehors, il a hâte de fuir cette chambre où il étouffe.

Comme cette nuit tragique où il repartait seul, triste, découragé, il dévale vers les étangs, confidents de ses rêves, de ses espérances... de son désespoir aussi!... Et là, au pied d'un saule, il pleure, pleure tout son saoûl, avec l'abandon d'un petit enfant.

Pourtant, il n'a pas retrouvé la maison vide, le foyer éteint ; sa mère est là, Claudette est libre elle l'aime toujours!

Les poings dans ses yeux, il murmure :

— C'est lâche!

Et ses larmes coulent malgré lui.

Soudain, un pas précipité fait craquer les branches mortes, quelqu'un passe, rapide, sans le voir.

Pierre se dresse :

— C'est toi, cousinet?

L'autre se retourne avec un cri d'effroi, balbutiant, hagard, il recule devant cette nouvelle apparition... son pied glisse... il chancelle... et, battant l'air de ses bras, il tombe et disparait avec un clapotement sinistre.

Lorsqu'il revient à lui, il est dans son lit bien sec, seul, avec Pierre, en train de se changer, qui s'approche aussitôt de lui.

— C'est moi, cousinet, dit-il doucement, en prenant sa main qui tremble, je t'ai effrayé comme un sot! Ça nous a valu un bain à tous deux! Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal!

Les lèvres blanches, Petit Prince le regarde sans comprendre. Quoi! c'est lui! Vivant, avec son sourire cordial, pas menaçant ni terrible, malgré la cicatrice qui lui donne un air martial. C'est lui qui vient de le repêcher quand il se noyait, lui, dont il a failli causer la perte? Ignore-t-il donc toutes ses trahisons?

Pierre semble lire dans son esprit et, retenant prisonniers les doigts qui essayent de se dérober à son étreinte.

— Vois-tu, cousinet, inutile d'inquiéter personne avec nos plongeons, ça peut arriver à tout le monde. Il y a parfois des pensées qui vous troublent la tête et le coeur, mais ça passe comme un mauvais rêve. Je dois trop au bon Dieu, qui m'a permis d'embrasser encore ma mère en ce monde, pour ne pas oublier tout le reste. Oublie-le aussi, veux-tu?

C'est dit si simplement, si franchement, que tout le fiel, gonflant cette âme d'adolescent, crève et se fond en un ruisseau de larmes.

— Pardon, Pierre! Pardon, répète-t-il, se cramponnant à lui dans sa détresse et ses remords.

— Je n'ai rien à te pardonner, cousinet, j'ai été comme toi. La jalousie est un mauvais mal qui vous empoisonne le sang... J'en ai souffert, j'en suis guéri... Tu guériras aussi... En tous cas, ne te fais pas de peine à mon endroit, je n'épouserai pas Claudette. Tâche seulement d'être bon frère à celui qui sera un jour son mari.

C'en est trop! Devant cette générosité, comme sous une rosée bienfaisante, tous les bons sentiments semés jadis par "maman l'autre" germent à la fois chez le pauvre Petit Prince repentant, et, jetant ses deux bras au cou de son sauveur, il s'écrie :

— Son mari, ce sera toi! Prends-la! Je te la donne! Je le veux!

CHAPITRE VII

Pierre ne veut plus

Maintenant, c'était Pierre qui ne voulait plus!

Cependant, il ne recontrait aucune opposition : Mme Bétemps, fort démoralisée par la mort soudaine de l'empereur (qui avait jeté le désarroi parmi les fidèles et remis aux calendes grecques le fameux "retour de l'île d'Elbe"), avait compris, un peu tard, le danger de bâtir sur le sable, et, sans renoncer absolument à ses "Castels ibériques", elle souhaitait leur donner des assises plus solides ; aussi vantait-elle bien haut l'existence de gentilhomme campagnard (euphémisme élégant ennoblissant un riche fermier), et puisque Claudette aimait tant Cléry, se résignait-elle à l'y laisser vivre à sa guise.

Napoléon, guéri enfin de sa jalousie noyée au fond des étangs, appuyait chaudement cette résolution ; quant à Mme Marceau, c'était son plus cher désir et elle ne demanderait plus à Dieu que la joie d'embrasser un petit-fils.

Claudette, elle, ne disait rien... mais qui ne dit mot consent. Alors?

Alors, Pierre ne s'en souciait plus sans doute, car il ne répondait à aucune avance et détournait la conversation dès que sa mère essayait de le ramener à ses moutons.

Un jour, mis au pied du mur, il dut s'expliquer nettement :

Il n'avait plus de goût au mariage ; son rêve, c'était de reprendre du service et d'embrasser la carrière des armes.

La fermière tomba de son haut à cette déclaration inattendue. Il avait la berlue, bien sûr! Sans être d'humeur belliqueuse, elle admettait que, devant l'invasion, chacun fît son devoir quand on n'était pas manchot, sans plus bouder le fusil que la charrue. Mais, grâce à Dieu, la guerre était finie! Assez arraché, il s'agissait de replanter! Et laisser des terres en friche, sous prétexte de faire l'exercice, c'était mauvaise besogne! Chacun son métier, le laboureur qui féconde le sol vaut le soldat qui le défend.

Pierre laissa dire, le front têtu. C'était son idée, et raisonnements, prières, supplications ne faisaient que l'enfoncer davantage.

Etait-ce patriotisme exagéré, rancunes inassouvies, prestige de l'uniforme, ivresse du premier galon, influence de ce ruban rouge, petite flamme étolant le veston et pénétrant jusqu'au coeur? Mais l'âme du grand oncle Marceau semblait passée en son obscur descendant, étouffant complètement celle des générations de paisibles terriens.

— Ma fine! il ne rêve plus que plaies et bosses, gémissait la vieille paysanne.

En effet, repoussant la vie de garnison encore acceptable avec une famille, un foyer, il voulait la vie d'aventures, de combats, de dangers de nos coloniaux et avait déjà commencé des démarches pour rengager dans l'infanterie de marine. Mais, déprimé par sa longue captivité, il avait été ajourné à sa vive contrariété et à la satisfaction non moins vive de sa mère, partagée, à cette heure, entre le désir de le voir se remplumer un brin et la crainte qu'il profitât aussitôt de ses ailes.

Comment réussir à le mettre en cage? La main la plus douce était impuissante à retenir "l'oiseau rebelle".

Il témoignait toujours à sa cousine une bonne et franche amitié, mais c'était **amitié,** rien de plus.

— J'ai des envies de le battre quand je le vois froid comme glace devant cette belle tiote jeunesse, si affriolante que le sous-préfet lui-même ne se fait pas faute de la reluquer, répétait Mme Marceau, tout encolérée.

Elle essayait vainement de stimuler son amour propre, de piquer sa jalousie.

Claudette n'allait pas rester fille, bien sûr! Elle n'avait que l'embarras du choix!

Complaisamment, elle lui énumérait tous les jeunes tournant autour de sa gracieuse personne, tels les papillons autour de la lumière, depuis Randatz, toujours épris malgré son échec, jusqu'à son nouveau remplaçant à la sous-préfecture, jeune avocat, brillant produit de la République athénienne, coqueluche des salons parisiens, qui révolutionnait la haute bourgeoisie de Péronne.

—Toutes les mères, les plus riches, les plus huppées, sont à l'aguicher pour leurs demoiselles! Claudette, elle, n'aurait qu'à lever le doigt.

— Elle ferait bien, s'il lui plait.

— Elle n'aime point les freluquets! C'est une fille sage, raisonnable, qui ne se soucie ni de galons ni de clinquant.

— Tant mieux. Elle épousera quelque propriétaire du pays et vous n'en serez pas séparée.

— Ça ne te causerait point de peine?

— Au contraire.

— Alors, mon idée de la doter?

—J'y applaudis des deux mains. Elle est votre enfant autant que moi et vous pourvoira de petits-fils.

Elle enrageait de le voir si placide, mais quand elle faisait mine de se courroucer, il élevait le ton à son tour, lui imposait silence, l'air pas commode, ou s'éloignait en roulant les épaules et traînant ses gros souliers en sifflotant un refrain de corps de garde.

Etait-ce influence des camps, du milieu quelque peu frelaté des compagnies franches, du régime abrutissant de la prison? L'élève de M. Mouillart, le disciple de Paul de Tournel avait maintenant les manières d'un rustre, mâtiné de soudart. La pipe aux dents, le juron aux lèvres, parlant fort, buvant sec, indifférent à la musique, à la poésie, à la nature, il ne se plaisait qu'avec ses chiens, entrait tout crotté avec eux dans le boudoir de Claudette, pestait contre son piano et son chevalet voisinant avec le billard et se gênait à peine devant elle, toute chagrine de le voir si changé.

Etait-ce donc là le gentil compagnon de ses jeunes années, dont l'esprit et le coeur s'ouvraient à toutes les impressions généreuses comme fleurs au soleil ; avec qui elle avait ébauché la naïve idylle qui devait être tout le roman de sa vie et dont la mémoire, toujours présente, emplissait son âme, la veille encore?

Que son coeur à lui eût changé changé, tandis qu'elle lui gardait fidèlement le sien, ce n'était pas sa faute, elle ne lui en voulait pas pour cela. Mais qu'il semblât

En Province

BENEDICTION DE L'EGLISE DE SAINTE-GENEVIEVE

Le 15 décembre 1916, S. G. Mgr l'Archevêque avait érigé canoniquement une nouvelle paroisse sous le nom et le vocable de Sainte-Geneviève. Son territoire formait déjà depuis treize ans une mission desservie de Thibaultville. Depuis l'érection canonique, un vicaire avait été donné au curé de cette dernière paroisse pour l'aider à desservir la nouvelle; la messe y était célébrée dans une école.

En 1913, M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé de Thibaultville, avait construit une nouvelle église dans sa paroisse avec l'aide de ses paroissiens, qui avaient fourni eux-mêmes plusieurs milliers de pieds de bois coupés sur leurs terres. Il avait trouvé le secret de construire une église valant $8,000, en ne déboursant que $4,000 en argent. Il s'agissait de recommencer l'opération à Sainte-Geneviève. Lorsque le site de la nouvelle église fut définitivement fixé, l'automne dernier, il se mit à l'oeuvre. Les paroissiens amenèrent du bois durant l'hiver et cet été l'église fut érigée. M. Alexandre Gagnon, architecte de La Broquerie, dirigea les travaux. Elle est estimée à $6,000 et, grâce à l'industrie de M. l'abbé Beaudry et au concours des paroissiens, n'en a guère coûté plus de la moitié en argent. Vouloir avoir un prêtre résidant au plus tôt, les paroissiens ont pressé la construction immédiate d'un presbytère, qui s'achève.

Le 24 octobre, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle église. A cette occasion, Monseigneur a remercié les paroissiens de leur zèle généreux et fait l'éloge du dévouement et de l'esprit surnaturel de M. l'abbé Beaudry. Il a nommé M. l'abbé Pierre Decelles, depuis un an vicaire à Thibaultville, premier curé de Sainte-Geneviève.

De l'adresse, qui fut présentée à Monseigneur en cette circonstance, nous insérons le passage suivant, résumant l'historique de la nouvelle paroisse:

"Notre mission a quinze ans d'existence. Elle commença très modestement et très péniblement. Les premiers colons eurent de grands sacrifices à faire durant les sept premières années pour le transport et l'hospitalité des missionnaires; ils durent braver l'intempérie des saisons et voyager par des chemins impraticables, véritables fondrières, où ils s'embourbèrent souvent. Malgré tout, d'année en année, notre humble mission se développa jusqu'au point d'épanouissement où nous la voyons aujourd'hui. Notre petit village est enfin établi; nous y voyons groupés autour de notre jolie église, notre presbytère, notre école Dugas, notre bureau de poste, nos deux magasins et notre fromagerie, réputés l'une des plus importantes de la province."

SAINT-PIERRE-JOLYS

Dans l'épreuve on a l'habitude de dire: "Dieu éprouve ceux qu'il aime"; c'est une parole de réconfort qui aide à accepter avec résignation les sacrifices que la Divine Providence demande à chacun de nous quand elle frappe à notre porte. C'est un brin d'espérance qui nous fortifie et nous rend vivables les heures angoissantes où les grands sacrifices nous sont demandés, en montrant la bon divine ouvrant un séjour meilleur aux âmes qu'elle appelle.

Sans aucun doute, dans la famille de M. Albert Préfontaine, de belles âmes étaient agréables au Tout-Puissant, puisque dans l'espace de quelques semaines il en convie deux dans la céleste patrie.

A peine les regrets causés par la mort de son fils, le Cap. Aurèle Préfontaine, tombé au feu en face de l'ennemi, commençaient à s'adoucir, qu'un télégramme annonce à M. Albert Préfontaine la mort de sa fille Edmée, survenue dimanche soir, le 4 novembre, des suites d'une attaque de la grippe espagnole, à New Westminster, C.-A.

Elle demeurait là depuis le 15 janvier dernier, date de son mariage avec M. Albert Boivin, frère du député d'Iberville. Mme Boivin avait à peine 24 ans et laisse, en plus de sa famille et de son époux, une petite fille de quelques semaines.

Mme Boivin était née à Saint-Pierre, où elle avait reçue son éducation qu'elle avait terminée à l'Académie Sainte-Marie, de Winnipeg. Ses parents et amis de Saint-Pierre ne peuvent encore croire que leur Edmée est partie pour un monde meilleur. Elle était si bien, quand elle nous quitta il y a à peine quelques mois, et elle se promettait si bien de nous revoir. Elle reposera loin de nous, comme son pauvre petit frère tombé hier là-bas. Il nous sera impossible de nous agenouiller sur la terre qui les couvre, mais nous nous souviendrons, et leur souvenir vivra.

Amicus.

SAINTE-MARTHE-ROCANVILLE, SASK.

Bureau de poste

C'était d'abord **Martheton**, et non Sainte-Marthe; parce que, paraît-il, on ne voulait plus de Saint ni de Sainte. Puis on changea **Martheton** en **Roberts**. Enfin, après six mois d'instances à Ottawa et à Moose-Jaw, on a fini par nous accorder Sainte-Marthe, conformément aux désirs de tous les intéressés.

Du reste, Sainte-Marthe n'est pas un nom prussien!

Désormais, notre district postal, ainsi que notre district scolaire, porteront le même nom que notre paroisse. C'est ce qu'on appelle simplifier les choses à l'avantage de tous.

On y ajoute Rocanville pour bien différencier avec Sainte-Marthe-Vaudreuil, P. Q., qui fut la dernière objection présentée par le département.

Nos remerciements à M. l'inspecteur des postes à Moose-Jaw.

X.

Les Poudres de Miller contre les Vers chasseront ces parasites sans nuire à la santé de l'enfant. Ces poudres se prennent si facilement que même les estomacs les plus délicats les assimilent. On les aime parce qu'elles calment rapidement la douleur, tuant promptement les vers cause de la douleur. C'est pourquoi elles soulagent si rapidement l'enfant. Avec pareil remède à portée, aucun enfant ne devrait souffrir une heure des attaques des vers.

LE PAUPERISME A MONTREAL

Il y a des faubourgs où l'on meurt de faim et où le commerce d'alcool est considérable.

Montréal, 28. — La visite des gardes-malades volontaires dans les quartiers populeux de la ville a révélé un état de choses vraiment peu consolant. Le paupérisme existe vraiment à Montréal, et il est des faubourgs où l'on a vu des malheureux mourir littéralement de faim. Milles St-Jean et Greterin, du bureau de secours municipal, disent qu'elles ont découvert des cas de misère qui dépassent l'imagination au cours de leurs récentes enquêtes. On a vu un homme ivre depuis trois jours couché à côté de sa femme morte depuis une journée et leurs malheureux petits pleurer de la faim. On a vu des ivrognes refuser de laisser admettre les gardes-malades dans leur maison où des femmes et des enfants étaient atteints de la maladie. On a dû recourir à la police pour sauver des petits de la mort; des parents avinés refusaient de laisser entrer le médecin appelé d'urgence par des voisins charitables. Les cas de ce genre sont nombreux.

On les trouve où il y a agglomération d'individus. Dans des culs-de-sac, où il y a deux ou trois maisons délabrées où grouillent cinq, six ou huit familles. Le soleil, l'air, la santé n'y pénètrent guère pas plus que le respect. Le vice y grandit avec la maladie et la misère. Souvent le chef de famille est un alcoolique.

En visitant hier l'un de ces faubourgs, notre chroniqueur a constaté que si le nombre des mastroquets avait diminué, le nombre des épiceries où l'on vend de l'alcool "à bon marché" est considérable. Les étalages sont faits de toutes les boissons possibles. Le commerce se fait chez les pauvres gens.

Voilà tout ce qu'ont constaté ceux qui travaillent comme volontaires, pour sauver de l'épidémie des familles pauvres de nos quartiers denses.

Les autorités municipales n'ont pu jusqu'ici trouver de moyen d'apporter un remède à ce lamentable état de choses. C'est la St-Vincent de Paul, ce sont nos oeuvres catholiques, ce sont même nos religieuses, qui ont, sans bruit, sans vaine réclame, fait le plus pour arracher à la déchéance morale, à la mine physique, sauver de la tare, tant de pauvres êtres.

L'épidémie diminue quelque peu. Mais les dangers ne sont pas tout-à-fait disparus. A l'Hôtel-de-Ville, il n'y a guère de changement dans les statistiques; un jour, il y a diminution, le lendemain, il y a augmentation. Les médecins constatent que les gens sont plus prudents: aussitôt que l'on se sent malade, on fait appeler le docteur.

Les autorités municipales vont commencer dans quelques jours une campagne d'éducation. Il est strictement urgent que dans tous les foyers on se rende compte des devoirs de l'heure, que l'on reçoive les notions les plus élémentaires d'hygiène, que l'on se montre plus scrupuleux vis-à-vis de la propreté.

LES FERMIERS ET LE MILITARISME

Toronto, 30. — A l'assemblée des officiers de l'exécutif de l'union des fermiers de l'Ontario, tenue hier aux quartiers généraux de cette organisation, dans cette ville, on a adopté une résolution à l'effet d'aider à détruire le militarisme non seulement en Europe, mais encore de voir à ce que le même mal ne s'accentue pas au Canada. On a protesté contre la législation par des arrêtés-en-conseil. Il a été reconnu que cela pouvait être nécessaire dans certains cas d'urgence, mais on a soutenu que les mesures passées de cette manière devraient être soumises au parlement le plus tôt possible pour être approuvées.

On a aussi exprimé le désir que les soldats de retour du front fussent placés sur des terres défrichées. On a adopté une résolution protestant contre toute augmentation dans les taux de la compagnie de téléphone Bell, tant que les recherches faites par la commission des chemins de fer n'auront pas prouvé qu'une telle augmentation est nécessaire. On demande aussi la publication régulière des noms des propriétaires de journaux.

A PRESSBOURG

Paris, 30. — Le conseil d'état tchéco-slovaque a décidé de faire de Pressbourg la capitale du nouvel état slovaque, disent les journaux d'ici.

Pressbourg est situé sur la rive nord du Danube, à 34 milles au sud-est de Vienne. Elle occupe un beau site près de l'extrémité ouest des Carpathes et est une des plus belles villes de la Hongrie. Pendant des siècles, les rois de la Hongrie furent couronnés dans la cathédrale de Saint-Martin, à Pressbourg. La population de la ville était, en 1900, de 61,000 habitants. Il a été annoncé récemment que le conseil tchéco-slovaque a changé le nom de Pressbourg en Wilsonstadt, en l'honneur du président Wilson.

ASSASSINAT DU COMTE TISZA

Copenhague, 2. — D'après un télégramme de Budapest, reçu hier, le Comte Tisza, l'ancien premier ministre de Hongrie, a été tué par un soldat. Il est mort d'un coup de revolver, tiré pendant qu'il était sorti pour prendre une marche avec sa famille. Parmi le groupe, une femme a été blessée.

Le Comte Tisza a été longtemps dans les centres troublés de la politique en Hongrie. On a dit que le Comte Tisza a été un des quatre hommes responsables de la déclaration de la guerre, et il a été accusé d'avoir provoqué l'assassinat de l'archiduc Ferdinand.

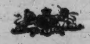
Magyare et Hongrois jusque dans le coeur, le Comte Tisza était pro-Allemand, et visait constamment à la suprématie de la Hongrie sur l'Autriche, à l'intérieur de la Double Monarchie. Né en 1861, il était le plus jeune des fils de Kalman Tisza, homme influent de l'état de Hongrie.

Deux fois ministre

Le Comte Tisza a été deux fois premier ministre de Hongrie, de 1903 à 1905, et du 6 juin 1913, au 23 mai 1917. Il a été la cause de plusieurs scènes de tumulte dans la Hongrie pendant son gouvernement, et pendant 1913, il a pris part à trois duels avec des adversaires en politique. Au mois de janvier de la même année, il a blessé le comte Michel Karolyi, un adversaire de toute sa vie, et acharné, dans un duel à Budapest. Jusqu'au moment où il s'est retiré du pouvoir, il a été opposé aux pacifistes en Hongrie.

Cependant, cette année, il a travaillé à la paix; et dans un discours fait le 19 octobre, il a déclaré qu'il n'avait plus d'espoir pour une victoire austro-allemande.

AVIS



CONTRATS POUR LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 6 décembre 1918, pour le transport des malles de Sa Majesté, contrat de quatre ans, comportant 12 trajets par semaine sur la route STE-ANNE DES CHENES ET GARE C. N.

A commencer au bon plaisir du Maître Général des Postes.

Des formules imprimées comprenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vues et des formules de soumissions obtenues au Bureau de Poste de Sainte-Anne des Chênes et au bureau de l'Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, Man., le 25 octobre, 1918.

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.

REDDITION COMPLETE

Il y a toujours des poisons dans l'organisme humain. Ils sont surtout éliminés par les intestins. Si cette élimination n'a pas lieu, il est beaucoup de maladies auxquelles on ne pourra pas échapper. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner est un remède qui aide à faire cette élimination. Il veut dire reddition complète pour ces poisons. Il nettoie parfaitement les intestins. Fait seulement d'herbes médicinales amères et de vin rouge naturel, il est à la fois efficace et agréable. Chez tous les pharmaciens: $1.50. Nos vieux ennemis, le rhumatisme et le neuralgie, sont encore à nos portes. Préparez-vous en vous procurant immédiatement le liniment de Triner. Prix 70 sous. Si votre pharmacien n'a pas ces remèdes, il peut vous les obtenir. N'acceptez pas d'autres remèdes. Joseph Triner, chimiste-fabricant, 1333—1343 S. Ashland Ave, Chicago, Ill.



---

prendre à tâche de ternir son image, de dépoétiser jusqu'à son souvenir, ce lui était douleur poignante. Perdre celui qu'on aime est encore moins pénible que ne plus l'estimer. Mieux vaut idole brisée qu'idole souillée.

Dans son deuil moral, elle n'avait personne pour la consoler, la comprendre, la soutenir. Mme Bétemps, si sensible aux convenances mondaines, ne l'était guère sur les délicatesses sentimentales; une certaine "rondeur" n'était pas pour lui déplaire; cela sentait son gentilhomme campagnard et annonçait un gendre à mener par le bout du nez avec un peu d'habileté.

M. Mouillart observait sans mot dire cette métamorphose, l'air intrigué, comme devant les rébus du Monde illustré au café de Paris. La fermière cherchait à excuser ce vilain garçon aux yeux de sa filleule, qui lui rendait la pareille pour ne pas l'affliger; quant à Tournel, il était reparti pour Rome et ses courts billets, aussi rares que laconiques, ne parlaient pas de son retour.

— Ah! s'il eût été là! Bien sûr, il eût morigéné Pierre et l'eût remis dans le droit chemin! C'était du moins l'avis de Mme Marceau, qui le considérait un peu comme le saint protecteur de la famille. Aussi, en désespoir de cause, se décida-t-elle à faire appel à son influence, et un jour Paul, très surpris, reçut la lettre suivante:

"Monsieur le comte et, sauf votre respect, notre bien bon ami,

"Je mets la main à la plume, qui me pèse plus lourd qu'une bêche, pour vous dire ce qui se passe chez nous depuis que vous y avez ramené mon garçon, dont je vous suis bien obligée, quoique, à vrai dire, le plaisir soit mélangé de peine, rapport qu'il ne ressemble plus guère au bon Pierrot de jadis, et moins encore au beau portrait que vous nous faisiez de lui, par amitié, sans doute, ou parce que vous le voyiez à votre ressemblance.

"De vrai, il n'est plus gentil et amiteux comme devant; il a pris de vilaines manières et ne nous donne point de jolis spectacles. Aussi, c'est bien heureux qu'il n'aime plus Claudette, car elle se détache sûrement de lui, et, de fait, s'il n'était point mon fieu, je n'en voudrais point pour mon gendre!

"Il veut s'en aller en Chine ou plus loin encore, pour se battre tout son saoul; est-ce une idée de chrétien qui a de bons biens au soleil, une vieille mère point jeune, et une promise..., vous la connaissez.

"En attendant, il se comporte de façon à ne pas laisser de regrets derrière lui, et ça me chagrine encore plus.

"J'ai doutance qu'il y a quelque chose là-dessous, mais avec ma petite jugeotte, je ne suis point assez fine pour deviner de quoi il retourne. Vous qui êtes un savant, un homme du bon Dieu, prudent et avisé, qui savez lire dans les livres et dans les coeurs, vous débrouillerez vite ce qui se passe dans celui de mon garçon et nous tirerez de chagrin.

"Sans vous commander, si ça vous était possible de venir faire un petit tour par chez nous, pour remettre tout en ordre, vous nous rendriez un fier service, dont je vous serait bien reconnaissante, et notre Saint-Père ne refuserait pas de vous donner un brin congé, en lui dégoisant la raison.

"Dans cet espoir je signe.

"Votre très honorée servante qui vous envoie tout son respect et vous demande la permission de vous embrasser sur les deux joues.

"Veuve Marceau.

CHAPITRE VIII
Au long des étangs

Au long des étangs familiers, dont le miroir limpide reflétait l'azur du ciel, semé de flocons légers comme un duvet de cygne, ils s'en revenaient solitaires, elle, du village, lui, de la ville, le front penché, l'âme lourde, insensibles au charme du renouveau qui entr'ouvrait l'écrin d'émeraude des bourgeons, empanachait de jeunes pousses le tronc rabougri des vieux saules, et mêlait au mélancolique croassement des grenouilles la joyeuse chanson des nids.

Lentement, sous l'ombrelle blanche ou le chapeau de paille, ils suivaient le sentier herbeux où jadis Tournel les avait rencontrés, bras enlacés, dévalant sous l'averse et riant à la pluie qui leur fouettait le visage. Aujourd'hui, le soleil radieux ne parvient même pas à sécher la rosée emperlant les cils abaissés de Claudette ni à dissiper les gros nuages assombrissant les traits soucieux de Pierre.

Bien jolie déjà, la fillette ébouriffée sous son cotillon relevé, plus jolie encore, la demoiselle au fin profil, sous le casque d'or de ses cheveux. Pas mal non plus, le garçonnet rouge et essoufflé, mais bien mieux encore, le jeune homme à la mâle figure pâlie, où tranche la brune moustache et la glorieuse cicatrice.

Elle avance, élégante et souple, sous sa simple toilette de campagne; lui a bonne tournure aussi dans son complet de velours, étoilé du ruban rouge. Gentil couple déjà, se serait plus beau couple encore aujourd'hui, si la petite main gantée de Suède s'appuyait sur le bras robuste; si le regard voilé de Pierre s'éclairait au rayonnement de celui de Claudette. Mais, absorbés tous deux dans leur triste rêverie, ils ne se voient même pas et, le tapis d'herbe et de mousse étouffant le bruit de leurs pas, ils s'approchent tout près, tout près, jusqu'à se frôler.

Alors, ils s'arrêtent, confus.

— Bonjour, cousine.

— Bonjour, cousine.

Elle, toute rose, lui, tout pâle, ils se détournent, interdits, comme s'ils craignaient de laisser lire dans leurs pensées. Qu'ont-ils donc à se cacher, les pauvrets?

Amusé de leur manège, un merle jaseur risque son oeil rond à travers les branches et s'interrompt pour les écouter.

— Vous venez de Péronne? demande-t-elle d'un air détaché.

— Oui, de la sous-préfecture, pour mes papiers.

— Vous songez donc toujours à ce départ?

— Plus que jamais. N'est-ce pas décidé?

— Votre mère en est si affligée!

— Bah! elle se consolera, cousine, n'êtes-vous pas là?

Son ton bourru contraste avec l'expression très douce des yeux "miroir de l'âme", dit-on, qui la trahit parfois.

Claudette secoue ses boucles blondes; avec l'intuition des êtres aimants, elle devine qu'il lui cache quelque chose, et, prenant son courage à deux mains:

— Ecoute, Pierre, dit-elle, reprenant le tutoiement de leurs jeunes années, tu as une idée de derrière la tête que tu t'obstines à dissimuler. Permets-moi de t'aider un peu, comme lorsque nous étions petits et que tu avais un aveu difficile à faire. D'honnête fille à honnête garçon, il n'y a pas de honte à s'expliquer loyalement, et les cachotteries sont souvent cause de grands malheurs. Tu veux partir, pourquoi?

— Par goût du métier.

— Ce n'est pas cela.

— Dégoût de la terre, alors!

— Pas davantage. Ne serait-ce pas plutôt que quelqu'un te déplaît à la ferme?

— Qui ça?

— Moi, par exemple.

— Vous! Toi!

Sa voix sombre malgré lui, il se tait, étranglé d'émotion.

— Tu vois, tu ne dis pas non, et je te comprends très bien. Il n'est pas agréable, rentrant chez soi après une longue absence, de trouver la place occupée et toutes ses habitudes dérangées. Involontairement, je te cause un tas de petits ennuis; c'est mon piano qui te porte sur les nerfs, c'est ton billard envahi. Tu ne témoignes pas ta mauvaise humeur par pure bonté d'âme, mais, au fond, tu n'es pas content, c'est bien naturel. Bref, tu veux t'en aller de chez toi parce que tu ne t'y sens plus chez toi! Ne proteste pas, j'en suis sûre!... Et puis, ce n'est pas tout...

Elle hésita un peu et rougissant légèrement:

— Marraine tient à ses idées. Parce qu'autrefois, nous avons joué au petit mari, à la petite femme, elle voudrait nous marier bon gré mal gré, sans admettre que l'on change en vieillissant et que nous ne nous conviendrions plus ni l'un ni l'autre.

— Je te déplais? dit-il tout bas.

— Tu ne plais beaucoup comme cousin, comme frère.

— Moi, pareillement, déclara-t-il avec effort.

— Nous sommes d'accord, sauf pour les accordailles, plaisanta-t-elle avec un enjouement un peu factice. Malheureusement, ta mère n'entend pas de cette oreille et elle te fait grise mine; mon pauvre Pierre. Rassure-toi, j'ai le moyen de te délivrer de cette persécution... et de ma personne, sans que tu aies besoin de te sauver en Chine; je n'attends que le retour de M. de Tournel.

Ses lèvres blémirent.

— Tu vas te marier?

— Si l'on veut.

Il fit quelques pas en silence.

— C'est ton droit, dit-il d'une voix rauque, tu es un si brave brin de fille! Et si je n'avais pas d'idées contraires... Adieu, cousine.

— Adieu, cousin.

Elle continue sa route vers la ferme, tandis qu'il lui tourne le dos.

Et le merle moqueur se remet à siffler.

Au détour du sentier, tous deux s'arrêtent: Claudette jette un long regard sur l'étang évocateur où, tant de fois, elle a revu l'image de l'ancien Pierre, celui qu'elle a aimé et dont elle emportera le souvenir dans sa pieuse retraite. C'est décidé; puisque ce Pierre-là est mort, bien mort, elle se donnera à Dieu et elle n'attend plus que son grand ami, le confident de toutes ses tristesses, pour lui confier sa résolution et le prier de la guider dans le choix d'un couvent. Pierre, lui, suit d'un oeil trouble la fine silhouette s'effaçant peu à peu derrière les arbres, tandis qu'en même temps s'efface son masque trivial. Quand elle disparaît tout à fait, un sanglot lui déchire la gorge et, avec un sourd gémissement:

— Oh! Claudette! Claudette!

Il s'abat, tout de son long sur le sol et cache son visage dans l'herbe naissante. C'est fini! Elle ne l'aime plus... et il ne l'a jamais tant aimée! Le sacrifice est consommé, pour son coeur, torturé, bon dit, révolté dans sa poitrine. La mort n'eût été rien qu'il eût laissé intact dans la mémoire de sa bien-aimée. Hélas! jamais, jamais plus elle ne le reverra tel qu'il est réellement, tel qu'il a voulu lui paraître, par un véritable suicide moral! Epouse d'un autre, elle ne songera à lui qu'avec insouciance et mépris, pour se féliciter d'avoir échappé à une union indigne... et pourtant, a-t-il jamais été plus digne d'elle?

Leur Conception du Droit

Québec, jeudi, le 21 octobre 1918.

Dans le but d'en instruire quelques-uns qui en savent peut-être aussi long que lui, l'"Evénement" d'hier soir expliquait, en suant à grosses gouttes, que, en nommant le nouveau titulaire de Spencer Wood, le gouvernement fédéral n'a pu faire autrement que de se mettre les doigts dans les yeux.

Ce colossal est imputable, prétend-il, tout d'abord à l'ignorance du cabinet d'Ottawa. Celui-ci, nous apprend-on, ne pourrait être éclairé sur la situation de la province de Québec que par des efforts surhumains. Et les hommes de cœur sont invités par notre confrère à monter sur l'autel du sacrifice.

Une autre explication de l'injure qu'on vient de faire à toute une race, c'est, au dire du journal qui a, ici, l'oreille du gouvernement fédéral, "que, entre décembre et avril, le juge-en-chef de la Cour Suprême donna des avis qui parurent très sages aux ministres."

—Vraiment!

—C'est comme on vous le dit: "On lui fut reconnaissant d'aider à la solution de questions si délicates. Et c'est alors que, par un tout petit phénomène de suggestions..."

On conviendra que quand l'"Evénement" se mêle de confesser les autres, il n'y va pas de mainmorte! C'est tout de même intéressant, n'est-ce pas?

* * *

Quant au "Chronicle," à qui nous avons dû faire remarquer, hier, qu'avec un peu de savoir-vivre, il n'aurait pas écrit son éditorial du 22 courant, il s'est tellement torturé les méninges en cette nuit de fiévreuse attente, qu'il a trouvé inconvenant l'article que nous avions intitulé: Qui ira à Spencer Wood?

Maintenant que ses plus chers désirs se sont réalisés, le confrère admettra peut-être que les plus empressés à vouloir remplacer le dernier lieutenant-gouverneur n'étaient pas précisément les journaux qui dénonçaient — trop tard, hélas! —des arrangements inspirés par la politique et payés, comme de coutume, par les éternels tondus que sont les Canadiens-français. Sur ce qui est des dessous que le "Chronicle" soupçonnait, il semble bien évident que, cette fois encore, il a "deux." Décidément, on est borgne dans cette boutique-là!

L'invraisemblable évènement qui vient de se produire n'aura pas surpris le "Chronicle": il avait déclaré, la veille—du reste, il réaffirme, ce matin, les mêmes prétentions—que rien ne serait plus naturel, ni plus convenable.

Voilà ce que nous appelons, dans notre patois, un homme qui ne doute de rien. Et le confrère a beau courir au devant des coups et affirmer, ce matin, qu'il resterait "undisturbed," si on donnait le poste de lieutenant-gouverneur des huit provinces dites anglaises à des Canadiens-français, nous restons quand même sceptiques sur sa déclaration facile à faire. En depit de son désintéressement anticipé, nous voudrions bien voir quelle mine aurait le Chronicle le jour même où on lui annoncerait qu'un Canadien-français, l'honorable Philippe Landry, disons, est déjà nommé, in petto, lieutenant-gouverneur de la banner-province.—Le Chronicle peut se rassurer: l'ex-président du sénat n'a pas l'air de convoiter une position "of such little material importance" et, par ailleurs, on serait peut-être étonné d'entendre dire que le cabinet actuel en a reçu des services qui se payent de cette façon.—Mais si, par impossible, pareille éventualité se réalisait, parions que ce jour-là, il y aurait lieu de rappeler le journal de la rue Buade à ce qu'il appelle "a broader conception of Canadianism." Et pourtant, ce cas serait si pareil à l'autre! Mais n'insistons pas.

* * *

Pour les besoins de l'heure, le Chronicle émettait, avant-hier, et il réédite, ce matin, beaucoup d'excellents principes que ceux de sa race—nous parlons d'un certain nombre—n'ont, en tout cas, jamais pratiqués et qu'il a toujours combattus lui-même, pour l'excellente raison, supposons-nous, que ces objets encombrants ne faisaient pas, dans le temps, les petites affaires de la communauté.

Quoi qu'il en soit, nous souhaitons bien que l'on en vienne, non seulement dans l'une des provinces de la Confédération, mais aussi dans les huit autres, à nommer aux positions publiques les citoyens les plus dignes de les occuper sans se soucier beaucoup de certaines autres considérations. Ce sera du nouveau, pour le Chronicle et ses amis; mais comme ils ne savent plus tirer les premiers, on peut toujours bien leur demander de suivre l'exemple des autres. Qu'on nous permette de faire remarquer que si ce beau principe avait inspiré davantage la politique de la majorité des habitants de ce pays, les Canadiens-français ne seraient pas obligés, aujourd'hui, de demander qu'on s'aperçoive qu'ils existent. Et ils seraient peut-être un peu plus nombreux qu'ils ne sont dans les services publics, les commissions gouvernementales, les postes lucratifs et les positions honorifiques.

Le boycottage des Canadiens-français a été poussé si loin qu'au témoignage de la "Presse," un irlandais authentique pourtant, sir Chs. Fitzpatrick, n'a pu monter aux honneurs "qu'à travers de difficultés sans nombre que son caractère catholique, ou son alliance avec une personne de notre race, ou peut-être sa simple origine québecoise, lui ont values dans certains milieux." Evidemment, ces paroles ne sauraient s'appliquer à la dernière "ascension" de l'actuel lieutenant-gouverneur de Québec.

Non, quoi qu'il dise, le Chronicle ne réussira pas à donner le change: le principe qu'il préconise aujourd'hui, on l'invoque bien pour nous exclure de partout, mais on serait bien en peine de citer un cas où il a servi en notre faveur. Et voilà comment on comprend ici, la justice distributive.

* * *

Notre confrère déclare qu'il lui semble injuste de vouloir "défendre à un élément important de notre population d'aspirer à certains postes publics du seul fait que cet élément est d'une race et non d'une autre." Qu'il est donc regrettable cher confrère, que vous n'ayez pas écrit cela alors que toutes les gazettes anglaises du pays, à peu près, hurlaient en chœur, au cours de campagne politique qui a porté au pouvoir le parti auquel vous appartenez, le couplet connu:—Quebec shall not rule!

Par ailleurs, il est vrai, comme le dit le Chronicle, que cet ostracisme d'une race par une autre a allumé chez nous le conflit des nationalités.

Mais quels sont les coupables de ces déchainements de passions? Posons la question autrement: quels sont ceux qui, au Canada, occupent toute la place et n'en laissent pas aux autres?

Mais, il paraît que, dans la "réserve" du Québec, nous sommes exclusifs, nous aussi.

Mon Dieu! le Chronicle pourrait peut-être s'en rapporter à l'opinion de Sir Charles Fitzpatrick lui-même qui proclamait, il y a quelques jours, être de ceux qui doivent ce qu'ils sont à la race Canadienne-française. Et s'il n'est pas encore satisfait, qu'il aille demander aux députés irlandais des deux Chambres fédérale et provinciale, quels sont leurs électeurs.

* * *

Vouloir que, dans la province de Québec, certains postes très représentatifs soient occupés par des Canadiens-français, c'est, estime le Chronicle, exiger un traitement d'exception.

Le Chronicle ignore-t-il que notre province est la seule, dans tout le Dominion, où nous ayons chance d'arriver aux plus hauts honneurs? A-t-il songé à la signification que peut prendre, à l'étranger, le malheureux évènement qui vient de se produire? Est-ce cela qui s'appelle le fair-play? Et tous ces procédes, à l'heure où nous en sommes, sont-ils bien de nature à cimenter, entre nous, une union qui n'existe déjà plus qu'en désir? Où s'arrêtera-t-on?

Mais tout cela, aux yeux du Chronicle est pur sentiment. Nous plaignons le confrère qui ne comprend pas mieux.

* * *

Ce qu'il lui faut, à lui, pour admettre que nous ayons des titres à réclamer contre l'injustice dont nous sommes victimes, c'est un texte écrit en blanc, en noir, en rouge et en jaune, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Nous ne possédons pas d'autres droits, croit-il, que ceux qu'on a bien voulu nous concéder dans ce "papier"-là. Vous lui parlez de la coutume, de la tradition, des exigences politiques. Tout cela vous donne des privilèges, qui peuvent vous être refusés, prétendra-t-il; il faut que la loi intervienne pour vous constituer des droits. Vous insistez: mais le bon sens, et les faits historiques, et l'équité et la nature de choses elle-même sont les premiers fondements du droit naturel. Il vous répètera, ne sachant pas mieux: nous nous devons ce que la loi vous donne; le reste ne vous est pas dû.

Eh bien, c'est cette horrible conception du droit—disons, pour être conciliant, qu'elle trois fois boche qui empêchera toujours au Canada, l'accord des races qui le peuplent. Aussi longtemps que la plupart de nos concitoyens de langue anglaise n'auront pas modifié, sur ce point, leurs idées d'aujourd'hui, la paix est impossible au Canada.

Le droit ne sort pas d'un texte légal; il lui est antérieur. Il se fonde sur vingt titres divers, parfaitement légitimes, et tantôt, nous en avons indiqué quelques-uns.

Nous admettrons jamais qu'il y a ici deux races dont l'une ne possède que trois douzaines de droits reconnus sur les parchemins et l'autre, tous ceux qu'elle veut prendre. Soyons égaux en tout et partout.

* * *

Mais il faut en finir. Si on veut la paix, au Canada, le gouvernement fédéral a besoin de changer ses tactiques à l'endroit des Canadiens-français de la province de Québec.

Il se faisait dire, par la Gazette de Montréal, qu'il mérite des félicitations pour avoir brisé avec les coutumes établies dans le choix du lieutenant-gouverneur d'ici. Son organe lui atrribuait un rare mérite d'avoir inauguré, à l'occasion de la nomination de Sir Charles Fitzpatrick, une nouvelle règle de conduite et d'avoir mis en pratique la soi-disant sage doctrine que "le titre de Canadien est un passeport suffisant pour tous ceux qui aspirent aux fonctions publiques."

Nous avons déjà répondu à tout cela. S'il suffit d'être citoyen Canadien pour occuper n'importe lequel poste public au Canada, il faut s'attendre peut-être à ce le prochain châtelain de Spencer Wood soit un Chinois naturalisé.

Notre avis, c'est que la mise en pratique de certaines "sages doctrines" conduit à la guerre civile au Canada.

Quant au reste, c'est fait; mais nous protestons encore contre ce qui a été fait. Seules, croyons-nous, certaines considérations, qui imposent le respect et la soumission, pourront—nous nous servirons de l'heureuse formule d'un de nos confrères "sinon faire oublier, du moins faire ressentir moins amèrement à nos compatriotes l'affront qui vient de leur être infligé après tant d'autres."

Autour de la Ferme

COMMENT AUGMENTER LA PRODUCTION DES OEUFS

Ce que doit être une bonne poule pondeuse

Il faut, avons-nous dit, avoir des machines à faire des oeufs perfectionnées. Il est très important de n'avoir à loger, à nourrir et à soigner que des machines à fort rendement. Il ne sera jamais avantageux de donner son argent, son temps et son grain à de mauvaises pondeuses.

Qu'est-ce qu'une poule bonne pondeuse? Comment la reconnaître?

La poule que vous devez essayer de posséder et de mettre en hivernement doit avoir les qualités suivantes:

(a) Etre de bonne race;

(b) Descendre d'une bonne famille de pondeuses;

(c) N'être pas trop couveuse;

(d) Muer de bonne heure;

(e) Provenir d'une couvée hâtive;

(f) Etre jeune.

I.—La race

De même qu'on achète une auto d'une bonne "marque", il faut rechercher une poule de bonne "race". C'est une garantie! Il y a un nombre incalculable de races de poules et il y en a pour tous les goûts, même les plus extravagants. Assez peu de races, cependant sont pratiques. Quelques-unes sont très jolies, très prolifiques, mais leur manque de rusticité nous empêche de les adopter: Les "Houdan", les "Andalouses", les "Minorque" sont dans cette catégorie. D'autres, comme les Brahma, les Cochinchinoises sont énormes et pondent pendant l'hiver, mais la quantité d'oeufs produite dans l'année est assez restreinte. La "Leghorn", la machine à pondre la plus extraordinaire qui existe sous la calotte des cieux, n'est peut-être pas la poule la mieux adaptée à notre climat et puis... elle fait un si maigre rôti!

Tout considéré, les trois races américaines sont encore les plus avantageuses. Entre les trois, j'avoue que mon coeur balance, et, bien que je sois content de mes "Rhode-Island", je ne voudrais pas les conseiller au détriment des "Plymouth-Rock" et des "Wyandotte".

Ces trois races sont bonnes pondeuses, donnent des oeufs assez facilement en hiver, sont productrices avantageuses de viande et ne manquent pas de rusticité.

II.—La lignée

La race n'a qu'une importance secondaire, car on peut trouver de bonnes pondeuses dans beaucoup de races. Dans les meilleures races, malheureusement, il y a des mauvaises pondeuses. L'important, c'est d'avoir des poules descendant d'une lignée prolifique. A la rigueur, on peut se contenter de connaître l'origine du coq. **Car c'est lui qui transmet à ses filles, l'aptitude à la ponte.** Bonnes poules viennent de bon coq. Il faut que le coq vienne d'une pondeuse prolifique.

Le nid-à-trappe permet de connaître la ponte exacte de chaque poule. En mettant à couver à part les oeufs d'une pondeuse remarquable, on n'aura qu'à choisir dans les poulets éclos le plus vigoureux, le mieux développé, le plus "coq" et on aura le reproducteur qui engendrera les bonnes poules pondeuses que nous désirons.

Ce n'est pas difficile à écrire, mais, Dieu que c'est difficile à exécuter. Qui nous vendra le coq ainsi sélectionné ou les poules en provenant?

Dans tous les cas, faites pour le mieux, en attendant que les autorités avicoles fédérale ou provinciale daignent organiser un concours de ponte officiel qui vous permettrait de choisir en connaissance de cause.

III.—L'aptitude à l'incubation

L'aptitude à la ponte peut dans une certaine mesure se concilier avec celle à l'incubation. Cependant, il y a aucun doute que la rage de couver nuit à la ponte. Il est toujours sage de rechercher des poules provenant de parents n'ayant pas eu cette aptitude d'une façon trop prononcée. Lorsque au printemps la poule voudra couver, on la mettra dans une caisse à claire-voie, suspendue au milieu du poulailler et on ne lui donnera comme nourriture que de l'eau et de la verdure. Ce moyen n'est peut-être pas plus effectif que le "saucage" dans l'eau froide, mais il est certainement moins barbare.

IV.—La mue en été.

Si l'on veut que la poule recommence à pondre l'hiver, il faut absolument qu'elle ait mué de bonne heure et qu'à l'automne elle soit revêtue d'un bon capot de plumes. Si les premiers froids surprenaient les poules à moitié mues, elles auraient assez à faire à ne pas geler; elles ne songeraient pas à pondre.

On a préconisé certaines méthodes pour hâter la mue. Il est difficile de prétendre qu'elles sont très efficaces. L'aptitude à la mue hâtive, comme les précédentes, se transmet par hérédité. Il faut donc là encore rechercher des poules venant de parents ayant mué de bonne heure.

Ce qu'on peut dire c'est qu'une fois la chute des vieilles plumes effectuées, une alimentation riche en matières azotes, (viandes, lait écrémé, tourteau, etc.) et en soufre (une pincée de fleur de soufre dans la pâtée) hâte la pousse des nouvelles plumes...

V.—L'éclosion du printemps.

Pour qu'une poule soit bien développée et prête à pondre à l'automne, il est absolument nécessaire qu'elle soit née au moment où tout germe et se développe dans la nature, c'est-à-dire au printemps. Le meilleur temps est, dans notre région, la première quinzaine de mai. Des poulettes écloses à cette époque, si elles proviennent de bons parents et sont bien nourries commenceront leur ponte en novembre et continueront pendant tout l'hiver et le printemps.

Des poulettes écloses en juillet et même en juin ne commenceront ordinairement leur ponte qu'au printemps, c'est-à-dire quand le prix des oeufs aura diminué.

Village

Des vieilles poules, débarrassez-nous, Seigneur! Ce sont des mangeuses de profits; elles ne songent qu'à faire de la graisse. Cette graisse se dépose sur tous les organes de la ponte et les atrophient. Les vieilles poules pondent peu et elles ne pondent qu'au printemps.

La ponte qui, dans les circonstances actuelles, donne le maximum de profit est celle qui née au printemps, pond tout l'hiver, le printemps, une partie de l'été et va finir ses jours à Montréal, pour les "Fêtes juives".

Sa vie aura été courte, mais productive. C'est l'essentiel.

Joseph Pasquet.
Professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.

LES ALLEMANDS ENVOIENT UNE AUTRE DEMANDE A WILSON

Washington, 30. — Le gouvernement allemand a envoyé une autre note à Washington, aujourd'hui. Elle est le supplément de la dernière communication disant que les conditions de l'armistice étaient attendues. Elle donne en détail les changements qui ont eu lieu dans le gouvernement de l'Allemagne: elle montre qu'il est évident que le Kaiser est privé de tout pouvoir de faire la guerre et d'engager des négociations de paix.

Cette fois les Allemands ne s'adressent pas personnellement au président Wilson, mais envoient la requête au gouvernement américain, reconnaissant apparemment que le temps des appels personnels est fini avec la transmission aux Alliés de leurs demandes de paix et d'armistice.

La demande allemande sera probablement envoyée à Paris où le Conseil de guerre suprême a déjà, paraît-il, formulé les termes auxquels les Alliés et les Etats-Unis consentiront à une cessation des hostilités.

CRISE REDOUTEE EN ESPAGNE

Paris, 30. — D'après une dépêche de Madrid au "Petit Parisien", une séance mouvementée a été tenue hier, aux Cortès Espagnoles.

Le comte Romenones, ministre de l'Instruction Publique, a condamné la politique neutre du gouvernement espagnol et d'autres orateurs ont parlé dans le même sens, avec une humeur semblable. Le comte Romanones a assuré que l'Espagne devrait adopter une politique pro-alliée. Il a ajouté que si l'Allemagne voulait jouir d'une paix permanente, elle devrait déclarer sa position sans hésitation.

D'après la dépêche le premier ministre Maura a dit qu'il a l'intention de démissionner. Il a alors déclaré que la crise poltique deviendrait violente et que la nation en entier serait appelée à intervenir, afin de venir à bout de régler tout par une solution.

GRIPPE EN ANGLETERRE

Londres, 30. — Une autorité médicale célèbre prétend que l'épidémie que l'on appelle influenza ici, n'est qu'une pneumonie diphtérique. Le sérum de la diphtérie donne de bons résultats. Il y a des cas parmi les troupes américaines de cette épidémie et à bord des navires et le "Temps", dans son éditorial, suggère la désinfection des troupes qui mènent les vaisseaux dont les Américains ont actuellement besoin. A Londres, il y a eu 1,401 cas de cete épidémie parmi la population, 30 décès. A Birmingham, il y a eu 50 décès la semaine dernière. A Dublin, il y a tout particulièrement beaucoup de maladie. Il y a eu 416 décès de l'influenza et de pneumonie à Glasgow, la semaine dernière. A Leicester, 190 sont morts de l'influenza.

PLUS DE 20,000 PRISONNIERS AU FRONT AUSTRO-ITALIEN

Les forces autrichiennes sont culbutées de la Piave. — 150 canons sont capturés. — Les Français attaquent sur un front de 7 milles entre St-Quentin le Petit et Herpy. — La ville de Guise. Les Français attaquent au

Rome, 30. — Le ministère de la guerre italien annonce que les troupes italiennes ont occupé Alessio, un port de mer sur la côte de l'Adriatique.

• • •

Paris, 30. — La première armée du général Debeney a eu de nouveaux succès en cernant Guise, d'après un communiqué officiel du bureau de la guerre reçu aujourd'hui.

Au nord de Guise, la ferme de Beaufort a été prise. Le long de la rivière Peront, au sud de Guise, les Français ont progressé à l'est de Monceau-le-Neuf et ont capturé des prisonniers.

• • •

Des quartiers-généraux italiens sur la Piave, 30. — Les forces autrichiennes retraitent sous la pression toujours croissante des Alliés et on s'aperçoit que l'attaque contre l'ennemi deviendra écrasante aussitôt que toutes les forces alliées pourront être mises en action.

Traverse de la rivière Piave

Durant trois jours successifs de beau temps, un corps de troupes très considérable a traversé les pontons sur la Piave. Tout indique que l'artillerie lourde de l'ennemi sera retirée dans un effort pour sauver les gros canons.

La croix rouge américaine se prépare à assister la population italienne dans les villes évacuées par les Autrichiens.

La majorité se compose de vieillards, de femmes et d'enfants. Sur un espace couvrant dix milles à partir de la rivière, le pays a été dévasté. Une seule maison est restée debout à Cimadolmo.

150 canons et 1,000 prisonniers

Les derniers rapports nous apprennent que les Autrichiens retraitent pour se sauver dans les environs de la Piave, où 150 canons et 1,000 prisonniers ont été capturés, hier. Monte Grappa a été furieusement attaqué par l'ennemi, qui a été repoussé.

Le roi Victor Emmanuel a visité le territoire reconquis. Il a été aperçu aidant à renforcir le trafic sur un chemin encombré où les troupes italiennes et de nombreux prisonniers autrichiens ont passé. Les Italiens ont applaudi le roi, qui souriait et serrait la main aux soldats près de lui. Plus de $20,000 prisonniers ont été capturés depuis le commencement de l'attaque.

• • •

Capture de deux villes en Italie

Avec l'armée italienne dans le nord de l'Italie, 30. — Les villes de Val Dobbiadende et de Conegliano, situées sur la rive est de la rivière Piave, au nord de l'Italie, ont été prises par les troupes alliées aux Austro-Hongrois.

• • •

La résistance ennemie faiblit

Londres, 30. — La résistance des Autrichiens contre les Anglais en Italie, semble faiblir, d'après un communiqué officiel reçu la nuit dernière. La dixième armée anglaise continue son avancé à l'est de la Piave.

• • •

Attaque française sur un front de 7 milles

Paris, 30. — Au cours d'une avance à l'ouest de Banogue, les Français ont pris, hier, 850 prisonniers, d'après un communiqué du bureau de la guerre.

La cinquième armée a attaqué sur un front d'environ sept milles et demi entre Saint-Quentin le Petit et Herpy.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

MARDI SOIR, 6 NOVEMBRE

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.24½
No 2 Nord déchargé	2.21½
No 3 Nord déchargé	2.17½
No 4 Nord déchargé	2.11½
No 5 Nord déchargé	1.99½
No 6 Nord déchargé	1.90½
Fourrage, déchargé	1.89
Rejeté No 1	2.14½
Rejeté No 2	2.11½
Rejeté No 3	2.06½
"Smutty" No 1	2.15½
"Smutty" No 2	2.12½
"Smutty" No 3	2.08½
AVOINE	
2 C. W., déchargé	$ .81½
No 3 C. W.	.78½
Fourrage, Extra No 1	.80
Fourrage 1	.77
Fourrage 2	.73½
ORGE	
No 3 C. W.	$1.04¾
No 4 C. W.	.99½
Fourrage	.92
Rejeté	.91
LIN	
No 2 C. W.	3.44
No 3 C. W.	3.22¾
No 1 C. W., déchargé	$3.47¾
SEIGLE	
C. W.	$1.64

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$12.00 à $13.00
Bons	$11.00 à $12.00
"Feeders".—	
De choix	$8.50 à $9.00
Bons	$6.50 à $7.00
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00
"Oxen".—	
Excellents	$8.50 à $9.00
Bons	$6.75 à $7.25
Ordinaires	$4.00 à $5.00
Vaches.—	
Excellentes	$8.00 à $8.50
Bonnes	$6.50 à $7.50
"Canners"	$4.50 à $5.00
Laitières et "Springers". Prix	$65.00 à $110.00
Taures.—	
Excellentes	$8.50 à $9.00
De choix. "Stockers"	$6.50 à $7.50
Bonnes	$6.00 à $7.00
Cochons.—	
Choix	$18.00
Lourds	$12.00 à $13.00
Truies	$11.00 à $12.00
"Stags"	$7.00 à $9.00
Moutons.—	
Agneaux	$13.00 à $14.50
Moutons	$12.00 à $12.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Frais	$ .39
Beurre.—	
Crêmerie	$ .42
De ferme	.33
Viandes.—	
Boeuf	$ .24
Veau	.22
Mouton	.27
Porc	.27
Bacon. Flanc	.42
Patates—	
Le boisseau	$ .75 à $ .80
Volailles—	
Poulet	$ .35
Poule	.28
Canards	.25
Oies	.25
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses: Sac de 98 livres	$5.42½
Five Roses, 2 sacs de 49 livres	5.48
Five Roses, 4 sacs de 24 livres	5.58
Purity, Sac de 98 livres	5.42½
Purity, 2 sacs de 49 livres	5.48
Purity, 4 sacs de 24 livres	5.58
Royal Household. Sac de 98 liv.	5.42½
Royal Household. 2 de 49 liv.	5.48
Royal Household. 4 de 24 liv.	5.58

Alimentation—

(Prix des meuneries)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru.
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.50 à $10.15

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Foin—

"Timothy" No 1	$26.00
"Timothy" No 2	$25.00
"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$23.00
Upland No. 2	$22.00
Midland No 2	$20.00
Paille	$ 8.00

LA GUERRE

LA FIN DE LA GUERRE APPROCHE

L'Allemagne est maintenant seule

Le cours des événements est si rapide qu'il déroute absolument. Il y a moins de quatre mois les Allemands étaient pratiquement aux portes de Paris. Ils avaient auparavant éliminé la Russie et imposé une écrasante paix à la Roumanie. C'était, on le peut confesser, une crainte générale, et même les plus optimistes, ceux qui veulent espérer malgré tout, avaient froid au coeur. La Marne avait été traversée de nouveau par les hordes allemandes; leur poussée semblait irrésistible; vraiment, c'était leur grande offensive, celle qui devait terminer la guerre. Les 14, 15, 16 et 17 juillet furent des jours de profonde angoisse dans le monde allié. Même Foch, en qui les Alliés avaient mis toute leur confiance et du génie duquel ils attendaient la victoire, semblait incapable de mâter la bête teutonne. Le désespoir s'emparait des soldats. Cela permet de se former une idée de la grandeur et de l'imminence du danger.

Le 18 juillet, tout change. La poussée allemande cesse, les Français reprennent lentement l'attaque, dégagent en quelques jours la route d'invasion qui conduisait à Paris. Puis bientôt nous assistons au redressement du front entre Rheims et Soissons et peu après, c'est l'irrésistible redressement du front allié partout où l'ennemi a pu faire une trouée. La prise du saillant de Saint-Mihiel par les Français et les Américains survient comme le tournant de la guerre. Depuis lors c'est une suite ininterrompue de succès pour les Alliés sous la conduite de Foch, chef suprême de toutes leurs armées. Rheims est complètement dégagée, puis c'est Arras, Lille, la côte belge, hier, Valenciennes. A ces succès sur le front franco-belge correspondent sur les autres fronts des succès, non pas plus éclatants, mais qui auront sur la situation générale une répercussion décisive. Le général Franchet d'Espérey, envoyé à Salonique, écrase les Bulgares qui se hâtent à faire leur soumission complète aux Alliés et à accepter toutes leurs conditions. Cela coupe la Turquie de toute communication avec les alliés teutons. Allenby conquiert rapidement la Terre Sainte et y détruit les armées turques.

Devant la menace que constitue pour Constantinople l'armée de Franchet d'Espérey, le gouvernement turc s'empresse de solliciter la paix et accepte toutes les conditions que lui imposent les Alliés. Seules l'Allemagne et l'Autriche restent en lice. Elles causent de paix cependant. On se demande si elles n'y cherchent point un répit qui leur permettra de réorganiser leurs forces. C'est pourquoi tout en échangeant des notes, les Alliés poursuivent leur avance non seulement en France, mais encore en Italie, où Diaz commence une grande offensive. En quelques jours tout le front autrichien est enfoncé, des corps d'armée entiers sont coupés et capturés. Nous assistons à une désastre sans précédent, — 500,000 hommes sont pris, — et tel que l'Autriche doit demander et accepter une paix humiliante. Elle livre aux Alliés la moitié de sa flotte, la majeure partie de son artillerie, de ses munitions, l'usage de ses chemins de fer et de ses voies fluviales, et finalement plusieurs de ses places fortes. A travers le territoire autrichien, les Alliés pourront aller frapper l'Allemagne qui se trouvera ainsi entre deux feux.

L'Allemagne est maintenant seule. La révolution gronde chez elle. Ses armées doivent sans cesse reculer, et demain les Alliés l'attaqueront en pleine Bavière. Combien de temps tiendra-t-elle? Quelques jours seulement, si elle consent à accepter les humiliantes mais justes conditions de paix que lui font les Alliés et qu'elle devra demander à Foch sur le champ de bataille; trois ou quatre mois, si s'obstinant, elle persiste à poursuivre la lutte et à obliger les Alliés à l'écraser et à envahir son territoire.

Un fait est d'ores et déjà acquis: **l'Allemagne est battue, vaincue, battue et vaincue sans retour.**

• • •

Les Alliés approchent de Gand

Londres, 2. — Les forces anglo-françaises, dans leurs attaques d'hier dans les Flandres, ont atteint la rivière Scheldt jusqu'à Eocke, à sept milles au sud-ouest de Gand.

• • •

Rome, 2. — Les Autrchiens s'enfuient d'Udine, à environ 50 milles à l'est de la Piave, d'après un communiqué reçu ici. Ils ont abandonné beaucoup de matériel de guerre dans la région de l'Udine, qui était le quartier-général italien avant la retraite de 1917.

• • •

New-York, 2. — La déroute des armées allemandes et autrichiennes se poursuit avec une rapidité cinématographique sur les fronts français et italien.

Le général Diaz a soumis les conditions de l'armistice au haut commandement allemand. La rumeur veut que ces conditions aient été acceptées, mais aucune confirmation ne lui a été donnée.

Les armées du général Pershing ont réduit en pièces les lignes allemandes au nord-ouest de Verdun, sur la Meuse. L'avance des troupes américaines s'est effectuée sur un secteur de quatre milles formant croissant. Plusieurs villages et quelques bois fortifiés ont été pris, et une bonne enjambée a été exécutée dans la direction de Stenay, où se trouve la dernière ligne de voie ferrée qui relie les deux ailes de l'armée allemande.

Le général Gouraud menace la forêt de l'Argonne. LeChesne, une importante jonction de chemins de fer, n'est plus qu'à quelques milles.

Valenciennes est pratiquement entourée par les troupes anglaises.

L'ennemi recule de la Lys à la Meuse, et il se pourrait qu'il soit forcé de le faire au nord-ouest de Gand.

Les nouvelles de l'Autriche sont confuses. Des dépêches affirment que l'empereur s'est enfui de Vienne, tandis que d'autres sont à l'effet contraire.

Une dépêche d'Allemagne dit que Guillaume est rendu au front, suivi par le vice-chancelier qui lui présenterait une formule d'abdication.

• • •

Grand nombre de canons capturés

Rome, 2. — Les positions montagneuses détenues par les Autrichiens sur l'Asiago, à l'ouest de la Brenta, ont été capturées par les Alliés, d'après un communiqué officiel reçu au bureau de la guerre. Trois mille prisonniers et 232 canons ont été capturés sur le plateau de l'Asiago.

La troisième division de cavalerie a atteint les plaines au nord de Pordenone. La seconde cavalerie combat les avant-gardes ennemies à Médune. L'infanterie de la dixième et de la troisième armée a passé la Livenza.

• • •

Traversée de la rivière Livenza

Londres, 2. — Les troupes de la dixième armée italienne ont traversé la rivière Livenza entre Motta et Sacile et ont établi des fortifications sur le côté est de cette rivière, d'après un communiqué officiel sur les opérations sur la Piave émis par le bureau de la guerre aujourd'hui. Les troupes anglaises combattent avec cette armée.

• • •

Fuite allemande en Belgique

Avec l'armée anglaise en France, 2. — A l'aurore ce matin, les Allemands retraitaient dans la direction d'Audenarde, sur la rivière Scheldt. Les chemins étaient remplis par les fuyards et les troupes alliées qui y poussaient leurs canons à leur poursuite.

Les Alliés commencèrent leur avance le matin en prenant pour objectif Gyselbrechtem, Boashkant, Wortegem et Nokere. Au matin une grande partie du système des crêtes était aux mains des Alliés.

• • •

Près de la capitale de Serbie

Salonique, 2. — Les cavaleries française et serbe ont atteint les lignes extérieures de défense de Belgrade, capitale de la Serbi, d'après un communiqué officil français.

Les forces françaises et serbes approchent de Semendria, à environ 30 milles au sud-est de Belgrade. Les troupes serbes ont occupé Pojera.

• • •

Le général Gouraud avance

Paris, 2. — Les troupes du général Gouraud ont fait d'importants progrès à l'est de la rivière Aisne. Elles ont capturé plusieurs centaines de prisonniers, des batteries de troi pouces et de canons de quatre pouces. Le mouvement des troupes avançant vers le nord, depuis la région d'Olizy et de Beaurepaire, et vers l'est, depuis la ligne des rives de l'Aisne a eu pour effet de tenir plus étroitement la région des bois situés au nord-ouest de Grandpré. Les forces avançant vers le nord ont atteint l'est de Trimat ainsi que la ferme Broye, à mille verges au nord de Beaurepaire, tandis que les troupes avançant vers l'est à partir de l'Aisne ont occupé les ville de Rilly-aux-Oies, de Somuyand Voncq, au nord de Vouziers, et de Falaise, au sud-est.

Forte résistance à l'est de Vouziers

La résistance de l'ennemi a été particulièrement énergique à l'est de Vouziers. Les troupes françaises ont fait des gains en cette région cependant. Ils détiennent le plateau de Magnerie, la ferme Malva, la colline 193 et la partie sud du ruisseau de Chalon.

LES TERMES DE REDDITION DE LA TURQUIE

Londres, 2. — Voici les conditions d'armistice imposées par les Alliés à la Turquie:

1. L'accès des Dardanelles et du Bosphore ainsi que la mer Noire.

2. La position des terrains de mines, des torpilles et des obstacles qui se trouvent dans les eaux turques devront être indiquées et l'on devra aider à les enlever, s'il y a lieu.

3. Toute information utile concernant les mines de la mer Noire doivent être communiquées.

4. Tous les prisonniers de guerre, les Arméniens détenus et les prisonniers doivent être recueillis dans Constantinople et remis aux Alliés sans conditions.

5. La démobilisation immédiate de l'armée turque, excepté les troupes qui sont nécessaires à la surveillance des frontières et au maintien de l'ordre. L'ordre des effectifs et leur disposition seront déterminés plus tard par les Alliés, après consultation avec le gouvernement de la Turquie.

6. La reddition de tous les vaisseaux de guerre dans les eaux de la Turquie ou les eaux occupées par la Turquie. Ces vaisseaux seront internés dans des ports turcs, s'il y a lieu, excepté les petits vaisseaux qui sont requis pour la police et autres choses analogues dans les eaux territoriales de la Turquie.

7. Les Alliés auront le droit d'occuper tout point stratégique dans le cas de menace de leur sécurité.

8. Les vaisseaux alliés pourront entrer dans tous les ports actuellement occupés par les Turcs et les ennemis devront renoncer à les occuper. Les mêmes conditions s'appliquent aux vaisseaux marchands turcs dans les eaux de la Turquie pour des fins de commerce et de démobilisation de l'armée.

9. L'occupation par les Alliés du système de tunnel Taurus.

10. La retraite immédiate des troupes turques depuis le nord de la Perse jusque derrière la frontière de l'avant-guerre a déjà été ordonnée et sera exécutée.

11. On a déjà ordonné aux troupes turques d'évacuer une partie de la Transcaucasie. Le reste devra être évacué si les Alliés l'exigent, après qu'ils auront étudié la situation.

12. Le télégraphe sans fil, le télégraphe et les stations de câblogrammes seront contrôlés par les Alliés. Les messages du gouvernement turc sont exceptés.

13. Défense de toute destruction navale militaire ou commerciale.

14. Des facilités devront être données pour acheter de la Turquie du charbon, de l'huile, du combustible et du matériel de marine, après que le pays aura satisfait à ses propres exigences. Ce matériel ne doit pas être exporté.

15. La reddition de tous les officiers turcs en Trépolitaine et en Cyrénaïque à la plus proche garnison italienne. La Turquie doit s'engager à ne pas avoir de communication avec les officiers qui ne voudront pas se rendre.

16. La reddition de toutes les garnisons de l'Hedjaz, d'Assir, Yemen, de Syrie et de Mesopotamie au plus proche commandant allié, et la retraite des troupes turques de la Galicie, excepté celles qui sont nécessaires pour maintenir l'ordre comme il sera décidé d'après la clause 6.

17. L'usage de tous les vaisseaux, ainsi que les moyens de les réparer dans les ports et les arsenaux turcs.

18. La reddition de tous les ports occupés en Tripolitaine et en Cyrénaïque, comprenant Misurata, à la plus proche garnison alliée.

19. Tous les Allemands et les Autrichiens marins, militaires et civils devront évacuer le territoire turc d'ici à un mois et ceux qui sont dans les districts éloignés devront le faire aussitôt que possible.

20. L'acquiescement à des ordres qui peuvent être donnés concernant la disposition de l'équipement des armes et des munitions comprenant le transport de la partie de l'armée turque, qui est démobilisée sous la classe 5.

21. Un représentant allié sera attaché au ministère de la Turquie pour sauvegarder les intérêts des Alliés. Ce représentant devra être muni de toute l'aide nécessaire.

22. Les prisonniers turcs devront être détenus entre les mains des pouvoirs alliés. On considèrera l'élargissement des prisonniers civils turcs et des prisonniers qui dépassent l'âme militaire.

23. La Turquie sera forcée de rompre toute relation avec les pouvoirs centraux.

24. En cas de trouble parmi les six districts arméniens, les Alliés se réservent le droit d'occuper n'importe quelle partie de ces districts.

25. Les hostilités entre les Alliés et la Turquie cesseront à partir de midi, temps local, jeudi, 31 octobre 1918.

SAUVE QUI PEUT DE LA POPULATION

Londres, 30. — La fuite des civils du Bas Rhin et d'une partie de Westphalie, laquelle commença d'abord sur une petite échelle, quand les premières bombes alliées s'abattirent sur Cologne, se'st changée en une panique, d'après le correspondant du Daily Mail à la Haye.

Toutes les banques sont encombrées par les déposants, qui retirent leurs épargnes en billets de banque allemands.

Il n'y a pas que quelques banques qui sont incapables de payer les dépôts, mais en certains endroits, comme Cologne et Dusseldorf, la circulation a disparu comme par magie dans toutes les banques, si l'on excepte les banques locales qui sont presque sans valeur.

Tous ceux qui le peuvent essaient de s'enfuir vers l'est. Nombre de maisons sont vides.

Panique financière

Même à Berlin, les gens sont pris de panique financière et le papier monnaie ne circule plus. La municipalité a été forcée d'émettre de la monnaie d'urgence pour la valeur d'environ 50 millions de marcs, bons jusqu'au 1er février prochain, dans Berlin seulement. Les commerçants refuseront peut-être d'accepter cet argent ou au moins de changer les billets de banque sauf le cas où ils seront forcés de les prendre en paiement pour des marchandises qu'ils auront livrées. Les banques les plus considérables ont fait appel à "Nos compatriotes", leur demandant de ne pas retirer leurs dépôts. Mais la course sur les banques est devenue pire que jamais.

Ils demandent la paix

La population ouvrière de Cologne, voyant les manufactures de guerre fermées, les maisons vides et les trains encombrés de fugitifs, demandent, plus instamment que jamais, une paix immédiate. Les démonstrations sont devenues violentes. Un manifeste émis par une section des démocrates sociaux dit que si l'empereur n'abdique pas volontairement, il sera détrôné.

Le manifeste dit: "Si la nécessité s'en fait sentir, les forces organisées du travail, appuyées fortement par la classe moyenne, renverseront tout obstacle à la paix qui ne cèdera pas volontairement à la volonté de la grande majorité du peuple."

SYSTEME DE RATIONS VOLONTAIRES

La province du Nouveau-Brunswick a adopté un système de rationnement volontaire dans la consommation à la maison. Cette décision a été prise à la suite de réunions auxquelles on a discuté la situation alimentaire. Comme résultat, on effectue dans cette province une économie considérable de substances alimentaires les plus nécessaires pour l'exportation à nos soldats et à nos alliés.



AVIS AUX SOLDATS CONCERNANT LE CONGE DE RECOLTE.

L'attention est attirée sur une récente proclamation publiée dans les journaux par le bureau du Service Militaire, ministère de la Justice concernant la prolongation de congé devant être accordée aux HOMMES EXEMPTÉS COMME CULTIVATEURS.

Il est à remarquer que CECI N'AFFECTE EN RIEN LES HOMMES QUI ONT REÇU DU REGISTRAIRE L'ORDRE DE SE PRÉSENTER aux bataillons-dépôts et qui ont subséquemment obtenu un congé des autorités militaires.

Du moment qu'un homme a reçu ordre du registraire de se présenter pour le service, il passe de la juridiction de ce dernier sous celle du ministère de la Milice et de la Défense, et dès ce moment est considéré comme soldat. Ceci s'applique aux hommes de la classe 20-22 qui ont reçu l'ordre du registraire de se présenter en vertu de l'annulation des exemptions par arrêté ministériel du 20 avril dernier, ainsi qu'à ceux qui ont reçu ordre de se présenter de la manière ordinaire après refus d'une demande d'exemption ou à l'expiration d'une exemption accordée.

En conséquence, tous les hommes qui ont reçu ordre de se présenter, et qui sont par ce fait SOLDATS, et qui ont subséquemment obtenu des congés de récolte de la part des autorités militaires, DOIVENT, NONOBSTANT L'AVIS CI-DESSUS MENTIONNÉ SE PRÉSENTER A L'EXPIRATION DE CE CONGÉ, à moins qu'ils aient été notifiés du contraire par leur officier commandant ou par un avis général publié par le ministère de la Milice et de la Défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

A NOS ABONNÉS

Le Contrôleur du Papier est sur le point d'ordonner la suppression des abonnements impayés

Au cours d'une audience publique qu'il tint la semaine dernière, relativement à la question de la conservation du papier, le Contrôleur canadien du papier laissa entendre que des règlements étaient sur le point d'être établis, dont celui-ci:

> Les éditeurs de journaux devront cesser d'envoyer leurs journaux aux abonnés qui devront trois mois d'arrérages dans le paiement de leur abonnement, à moins que celui-ci ne soit renouvelé d'une façon définie et que tous les montants dus arriérés ne soient complètement payés.

La raison de ce règlement du Contrôleur du Papier c'est que certains éditeurs ont coutume d'envoyer leurs journaux jusqu'à ce qu'ils aient reçu avis formel d'en discontinuer l'envoi; en pratique, cela a souvent pour résultat que rien n'est perçu pour les abonnements en souffrance, ce qui équivaut virtuellement à un gaspillage de papier. C'est pour empêcher ce gaspillage que l'on a décidé de faire ce nouveau règlement.

La fabrication du papier nécessite de la main-d'oeuvre, du bois, du charbon, des produits chimiques et du transport; et chaque tonne de papier économisé donne une économie proportionnelle de main-d'oeuvre, de matières premières, de produits chimiques, de combustible et des transports disponibles pour les besoins urgents de la guerre. A cause de tout cela le gouvernement insiste pour que l'on économise effectivement le papier, et il veut que ceux-là seuls reçoivent les périodiques qui les auront payés.

Vu ces règlements, la **Liberté** n'aura pas à choisir la ligne de conduite qu'elle devra suivre à l'égard des abonnés qui seront plus de trois mois en retard dans le paiement de leur abonnement. Elle interrompra celui-ci forcément.

Il vous faut la **Liberté** et nous ne désirons pas mieux que de continuer à vous l'envoyer. Ainsi donc, si votre abonnement est échu, nous vous prions de le payer sans retard, afin d'éviter que nous soyons obligés de vous en discontinuer l'envoi.

DE LA LECTURE POUR NOS SOLDATS

Tous les gens qui reçoivent à leur foyer des journaux français, tels que le "Devoir", le "Droit", la "Liberté", le "Manitoba" et autres, sont priés de les conserver et de les faire parvenir à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, Saint-Boniface.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Institutrice demandée pour l'école Thibert, No 1740. Devra pouvoir enseigner l'anglais et le français, et avoir un permis d'enseignement ou un brevet de deuxième classe. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Jos. Patenaude, Thibert S. D., Guynemer, Man.**

Sténographe demandée. — Immédiatement, pour un bureau. S'adresser à **253 rue Princess, Winnipeg.**

FEU MME LUDGER ROUX

Le 31 octobre est décédé à St-Boniface Mme Ludger Roux, malade depuis de longues semaines. Comme la cathédrale de Saint-Boniface est fermée pendant l'épidémie, le service de la défunte a été chanté à Saint-Norbert, samedi dernier. Après le service, les restes mortels de la défunte furent ramenés à Saint-Boniface et inhumés dans le cimetière de la cathédrale.

Mgr F.-A. Dugas, M. le Dr Lachance et plusieurs autres personnes de Saint-Boniface ont assisté au service de Saint-Norbert, ainsi que de nombreuses personnes de cette paroisse.

Mme Roux était âgée de 63 ans.

Elle laisse pour la pleurer, outre de nombreux parents, spécialement à Letellier et Saint-Joseph, son époux, M. Ludger Roux; sa fille, Soeur Marie-Ange, de Saint-Léon; un fils adoptif, M. Eugène Goulet.

Les porteurs étaient MM. A. Toupin, M. Toupin, A. Rousseau, A. Bélanger, L. Gagné, L. Duchesneau.

Nos sympathies à M. Roux.

BAZAR DU SACRE-COEUR

Voici la continuation de la liste des dons:

Un ami, $50; Union Saint-Joseph, Winnipeg, $15; Desjardins Frères, Saint-Boniface, $10; M. J.-T. Beaubien, $5; The G. McLean Co. Ltd., $5; M. H.-H. Eager, $2; M. Valentine, "Carlton Café", $2; Dr M.-F. Bennett, $2; M. J.-E. St-Pierre, $1; M. W.-J. Bland, $1; M. A. Girouard, $1; M. R. Foles, $1; M. E. Girouard, $1; M. H. Girouard, 50 sous; M. A. Landson, 50 sous; M. A. Trudeau, 25 sous.

M. H.-L. Chabot, une caisse de vin; Henry Birks and Sons, vase à fleurs; Cassidy's Ltd, vase peint à la main; Un ami, corbeille à fruits; M. J.-A. Hébert, robe de chambre; Mme Rivest, sac de patates; Mme F. Savoie, épiceries; M. J.-B. Poitras, caisse de tomates; Mme Dauphinais, sac de farine; Mme G.-R. Vendome, Norwood, articles pour habiller des poupées; Mme Messier, ouvrages de couture; G. Frankfurter and Sons, 2 douzaines d'objets pour pêche; Mlle Caste, ouvrages de couture; Anonyme, service à chocolat japonais; Mme Breton, montre en or; Mlle Marie-Rose Beaudry, Edmonton, couverture brodée pour bébé; Rév. Frère Joseph, Saint-Boniface, un canari; M. Claude Denis, cadre du Sacré-Coeur; Mme Joseph Parent, Letellier, édredon et poupée; Mme J.-A. Joubert, Saint-Pierre, porte-mouchoirs peint à la main; Mme Vigor Rho, cadre du Sacré-Coeur; Mme Lavoie, ouvrages de couture; Mme P. Villeneuve, poupée; Mme H. Tremblay, poupée; Mme Paul Sala, poupée; Rév. Soeurs, école du Sacré-Coeur, manchettes et col brodés; Mme Dr Laurendeau, St-Boniface, poupée.

* * *

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 6 octobre. — Joseph-Arthur-Ernest-Elly, fils de Maxime Roean et de Alphonsine Couture.

Le 6 octobre. — Marie-Lucille-Gabrielle-Cordélia, fille de Antonio Labelle et de Juliette Lavoie.

Le 6 octobre. — Marie-Claire-Germaine, fille de Alfred Turcotte et de Mary-Jane Daigneault.

Le 7 octobre. — Félix-Laurent-Frédéric, fils de Wilfrid Paquin et de Georgiana Savoie.

Le 8 octobre. — Joseph-Octave-Paul, fils de Zotique Bertrand et de Berthe Bouchez.

Le 12 octobre. — Marie-Dorothée, fille de Harry Doubly et de A. Lamoureux.

Le 14 octobre. — Joseph-Elie-Ernest-Edmond, fils d'Edmond Lafrance et de Anna Brault.

Le 14 octobre. — Albert-Antoine, fils de Wilfrid Désilets et de Lilian Wagatha.

Le 20 octobre. — Marie-Lucienne-Clara, fille de Paul-Emile Léveillé et de Ida Pelletier.

Le 23 octobre. — Malvina-Maria-Jeanne, fille de Albert Kéroack et de Emma Baril.

Le 27 octobre. — Marie-Yvonne-Annette, fille de Joseph Rémillard et de Albertine Ross.

Le 1er novembre. — Marie-Thérèse-Lucette, fille de Alexandre Lacroix et de Marianne Dubé.

• • •

Sépultures

Le 21 octobre. — Emma Johnson, épouse de Marcel Sincerin, décédée le 19 octobre, à l'âge de 57 ans.

Le 30 octobre. — David Dussault, décédé à l'âge de 67 ans.

Le 2 novembre. — Mme Ludger Roux, décédée le 30 octobre, à l'âge de 63 ans.

VALENCIENNES AUX ALLIES

Les troupes canadiennes occupent presque entièrement cette ville. — Les troupes anglo-françaises atteignent l'Escaut jusqu'à Ecke

Londres, 2. — Les troupes britanniques ont capturé Valenciennes, mande le bulletin officiel aujourd'hui. En voici le texte:

Les combats, hier, au sud de Valenciennes, ont été très violents et se sont continués jusqu'à ce matin.

Le 17e corps, sous les ordres du général Ferguson, et le 22e corps, sous les ordres du général Godley, ont enlevé les hauteurs au sud-est de Valenciennes, ce matin, sont allés de l'avant et ont capturé le village de Preseau.

Au nord, le corps canadien, sous les ordres du général Currie, après de durs combats dans la banlieue de Valenciennes ont avancé dans la ville qui est entièrement en notre possession.

* * *

L'Escaut est atteinte

Londres, 2. — Les troupes anglo-françaises, dans leur ataque, hier, dans les Flandres, ont atteint l'Escaut, aussi loin au nord qu'Eecke, à 7 milles au sud-ouest de Gand.

FEU MLLE JEANNE DUBUC

Mlle Jeanne Dubuc, fille de feu Sir Joseph Dubuc et soeur de MM. A.-J.-H. Dubuc, Antonin Dubuc, Aubert Dubuc, Gustave Dubuc, Lucien Dubuc, Mmes Bourgouin, Coupal, Molloy, est décédée, ce matin. Elle était âgée de 28 ans et malade depuis un mois.

REMIS A PLUS TARD

La tombola qui devait avoir lieu à Saint-Charles, dimanche prochain, est remise à une date ultérieure que nous annoncerons. Tous les détenteurs de billets sont priés de vouloir attendre bien patiemment. Ceux qui détiennent des cahiers de coupons sont priés de les retourner au presbytère de Saint-Charles.

GRANDE AGITATION AU REICHSTAG

Paris, 30. — Des décisions extrêmement importantes ont été prises à une assemblée du Conseil de la Couronne, tenue sous la présidence de l'empereur Guillaume, à Berlin, samedi, dit une dépêche de Zurich au Journal.

La plus grande agitation règne au Reichstag tandis que des groupes de députés siègent continuellement.

Dans les cercles militaires allemands, on est pris de nervosité en songeant au résultat des décisions du Conseil de la Couronne.

POUR LES ROUSSES

On lisait dernièrement, dans un journal américain, cette annonce: "On demande une jeune femme rousse, mais naturellement rousse." Renseignements pris, c'était le directeur d'une troupe théâtrale qui se préparait à partir en tournée avec une nouvelle pièce. N'ayant pas de rousse parmi ses chorus-girls, il estimait sa mise en scène incomplète et entendait la compléter. Il ne demandait à la jeune personne ni d'être une délicate comédienne, ni une chanteuse impressionnante, ni une danseuse comme la Pawlowa: il suffisait qu'elle fût jolie et rousse, mais là, rousse! Et elle commencerait à 30 piastres par semaine, ce qui n'est pas vilain, après tout.

Une condition secondaire laissera rêveurs les auteurs dramatiques français: il fallait que la candidate fût âgée de dix-huit à vingt-cinq ans, mais plus près du premier chiffre que du second, car on espérait bien que la pièce se jouerait au moins pendant cinq années et l'on craignait que la jolie rousse ne fût devenue un peu vétuste pour les dernières représentations.

Quoi qu'il en soit, si jamais les rousses eurent à se plaindre de quelque déconsidération, les voilà réhabilitées. Un autre journal américain demandait avant la guerre à ses lecteurs: est-ce un désavantage pour une femme d'être rousse? Le manager de la tournée de cinq ans a répondu:

— "J'ai vu..."